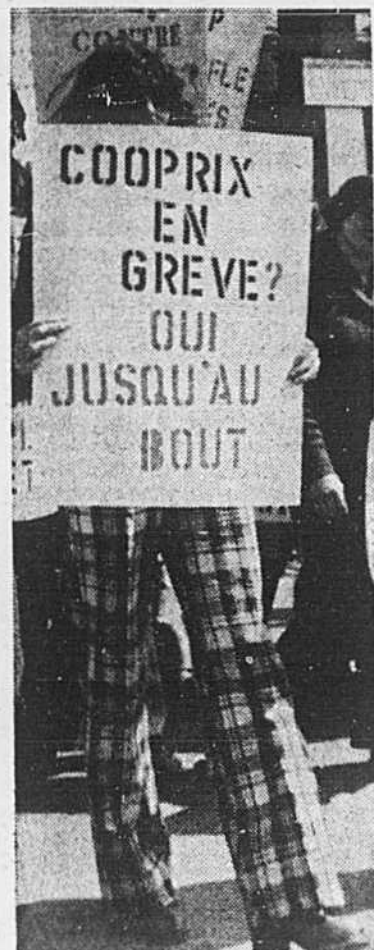


AUJOURD'HUI



Chez Cooprix, des patrons pas comme les autres
— page D 10

Les mères célibataires, plus à craindre qu'à plaindre ?
— page B 11

Un camion, ça fait des profits et ça paie des taxes
— page C 1

sport -hebdo

- Dave Schultz est un être craintif et sympathique...
 - Les gens ont tort de huer Bob Bailey...
 - Toller Cranston, artiste avant d'être patineur
 - Le Roller Derby, c'est du "fake" meilleur que la lutte
 - Norman Jones fait 350 milles par jour pour conduire à BB
- Cahier B

Castonguay se rend à Ottawa optimiste
— page A 6

La Passion du Christ, revue et corrigée
— page B 10

LOTO PERFECTA	A	B	C	D
	2	4	7	1

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 2 sous la lettre A, 4 sous la lettre B, 7 sous la lettre C et 1 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$924.60 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur rapporte \$40.20 pour chaque mise de \$1.

SOMMAIRE

- Arts et spectacles : A 7 à A 11
- Bandes dessinées : B 9
- Cinéma : A 7
- Décès, naissances, etc. : D 11
- "Dites-moi, docteur" : B 11
- Économie : C 1 à C 4
- Editorial : A 4
- Êtes-vous observateur ? : C 8
- Horoscope : B 11
- Informations étrangères : D 1
- "Moi-mystère" : D 5
- Mots croisés : C 9
- PAX : lutte à finir : C 7
- Petites annonces : C 5 à C 11, D 2 à D 10
- Radio et télévision : A 10
- Religion : B 10
- Sports : B 1 à B 7
- Vivre aujourd'hui : B 11

L'organisation des Jeux de 76 traverse une période critique

par Guy PINARD

Le Comité organisateur des Jeux olympiques traverse présentement une période assez difficile. Les faiblesses d'un organigramme qui n'a pas évolué au rythme des besoins, le partage des responsabilités en cinq secteurs, autonomes du moins sur papier, les frictions non avouées entre le "groupe du maire Jean Drapeau" et le "groupe de M. Roger Rousseau", le foisonnement des centres géographiques de décisions (pas moins de cinq), la lenteur du gouvernement fédéral à mettre en oeuvre la législation qui per-

mettra au COJO de lancer officiellement ses trois programmes de financement.

Autant de faits qui font qu'une seule étincelle suffirait pour mettre le feu aux poudres.

Sans admettre que la situation soit aussi explosive, le président et commissaire général Roger Rousseau a confirmé à LA PRESSE l'engagement d'ici deux mois d'un vice-président-directeur général. Cet homme deviendra le "numéro deux" du COJO, le bras droit immédiat de M. Rousseau (son "alter ego", comme il l'a appelé) et

sa tâche à titre de "super-administrateur" sera d'éliminer tous les problèmes mentionnés plus haut.

De plus, sans confirmer le départ imminent de certains employés du COJO (des échelons inférieurs aux vice-présidents), M. Rousseau a laissé entendre que la chose n'était pas impensable.

"C'est possible, a-t-il dit. Nous évaluons régulièrement mes principaux collègues et moi, l'efficacité de nos gens, et nous verrons comment ils rencontrent les échéances. Mais il est par ailleurs complètement impensable

de prévoir un chambardement complet," a dit M. Rousseau.

LES LEGISLATIONS SE FONT ATTENDRE

Les problèmes du COJO se résument à trois facteurs: le gouvernement fédéral, le conseil municipal et la structure du COJO.

Au niveau fédéral, il ne fait pas l'ombre d'un doute que la lenteur à faire adopter les lois requises complique énormément la situation. Tout le budget d'opération du COJO dépend des trois programmes de financement,

pièces de monnaie, loterie et timbres. La législation n'a pas encore été adoptée. Et le COJO doit attendre que la Chambre des Communes lui donne le feu vert.

Cette lenteur administrative a forcé le COJO à fonctionner jusqu'à maintenant sans budget digne de ce nom (le premier a été adopté vendredi dernier, pour l'exercice financier allant du premier mai 1973 au 30 avril 1974, mais il est tributaire des revenus anticipés une fois les législations requises adoptées). Cette carence se tra-

Voir JEUX, page A 6



L'intersection Crémazie-Saint-Laurent sous le boulevard Métropolitain demeure la plus dangereuse à Montréal même si on a dépensé \$500,000 pour y faciliter la circulation.

Crémazie-Saint-Laurent, carrefour le plus dangereux de Montréal

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Même si des travaux de plus de \$500,000 ont été effectués à l'angle des boulevards Crémazie et Saint-Laurent, cette intersection demeure la plus dangereuse de la métropole.

A Montréal, il y a 7,000 carrefours et cette intersection vient en tête de liste quant au nombre d'accidents.

En 1972, le service de la circulation de la Ville de Montréal signalait 79 accidents majeurs à cet endroit, dont neuf qui ont occasionné des blessures.

Il y a trois ans, les autorités municipales avaient décidé, à cause du grand nombre d'accidents survenus à cette intersection, de convertir le rond-point existant en un point carré.

A cette époque, le service de la circulation estimait que 1,000 véhicules passaient à cet endroit aux heures de pointe.

Pour réduire le nombre des accidents au carrefour Saint-Laurent-Crémazie, le service de la circulation se propose d'y apporter de nouvelles améliorations. Mais avant de faire quoi que ce soit, les autorités de la Ville de Montréal devront donner leur autorisation.

L'une des principales causes de ces accidents serait la mauvaise répartition des feux de circulation.

A cause de cette mauvaise répartition, l'automobiliste circulant boulevard Crémazie ou sur boulevard

Saint-Laurent serait porté à traverser l'intersection alors que le feu est encore rouge.

La deuxième intersection la plus dangereuse à Montréal est celle de Henri-Bourassa et Papineau.

La police a été demandée sur la scène de 77 accidents majeurs à cet endroit au cours de l'année 1972.

Il a été impossible d'obtenir la liste des autres intersections où des accidents se produisent fréquemment.

On a cependant appris que le carrefour Saint-Joseph-Iberville, que certains baptisent le tunnel de la mort, vient au 33e rang quant au nombre d'accidents.

A ce carrefour, la police a pris note de 35 accidents, en 1972. Dans 11 de

ces accidents, il y a eu des blessés et une victime a succombé à ses blessures; dans les 24 autres, les dommages matériels ont dépassé \$100.

Les responsables de la majorité de ces accidents sont des conducteurs venant de l'extérieur de Montréal.

Les virages à gauche interdits à cette intersection ont donné lieu à 10 accidents, en 1972.

Dans le but de prévenir de nouvelles collisions, le service de la circulation a fait installer des panneaux limitant la vitesse permise à 20 milles à l'heure dans le tunnel.

Depuis les cinq dernières années, le nombre des accidents, au carrefour Saint-Joseph-Iberville, va en diminuant.

Une nuit en cellule pour traduire la prière de l'automobiliste

par Jacques GAGNON

Un automobiliste d'expression française a passé quelques heures en cellule, à LaSalle, le temps de traduire une copie anglaise de la "prière de l'automobiliste" et de l'apprendre par coeur pour pouvoir la réciter au juge Jacques Béique, de la cour municipale.

Cet automobiliste, condamné pour avoir été au volant alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, s'est ensuite vu obligé de disserter sur chacun des paragraphes afin de démontrer qu'il comprenait bien le sens de la prière.

L'imposition d'une telle sentence n'a rien de nouveau mais c'est cependant la première fois qu'elle présente un problème de bilinguisme.

Cette affaire a débuté le 21 février dernier lorsqu'un jeune homme dans la vingtaine a reconnu sa culpabilité à l'accusation précitée.

Le juge a réduit la sentence pénale à la condition que le coupable apprenne sa prière et vienne la réciter.

L'individu est revenu devant le tribunal le 7 mars mais il ne savait pas la prière... car elle était écrite en anglais. Le juge lui a donc laissé une autre chance, lui demandant de la faire traduire et de revenir le 11 avril.

A son retour, le jeune homme a expliqué qu'il ne savait pas encore sa prière, n'ayant pu la faire traduire. "Pensez-vous que je vais apprendre l'anglais pour apprendre la prière?", a-t-il ajouté.

Comme un accusé doit manifester un minimum de bonne volonté, le juge lui a fait prendre le chemin des cellules où les policiers compatissants ont participé à la traduction de la prière.

Et le lendemain, le pénitent pouvait exécuter sa pénitence à la satisfaction du président du tribunal.

"N'existe-t-il pas une version française de cette prière", a-t-on demandé, à un porte-parole de la cour municipale de LaSalle?

Il a répondu que cette cour municipale est tout ce qu'il y a de plus bilingue mais que tous les efforts pour trouver une prière française ont été vains.

Les chômeurs auront de moins en moins affaire à l'ordinateur

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Embourbé dans la bureaucratie jusqu'au cou, la Commission d'assurance-chômage a décidé de faire demi-tour et de revenir à des méthodes plus artisanales mais plus personnelles dans ses relations avec ses clients chômeurs.

Pour atteindre cet objectif, elle déléguera quelque peu l'ordinateur et transigera personnellement avec les prestataires.

Ceci l'amènera, comme l'annonçait LA PRESSE il y a quelques semaines, à décentraliser ses opérations.

Ainsi, la commission créera 18 nouveaux bureaux, dont huit au Québec,

c'est-à-dire trois à Montréal et cinq à Pointe-Claire, St-Laurent, Lachine, Repentigny et Québec.

Pas moins de 90 bureaux verront leur rôle accru. De ce nombre, 34 sont au Québec.

Le projet, qui coûtera \$14 millions, a été dévoilé officiellement à Ottawa, hier matin, par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras.

La Commission d'assurance-chômage et le nouveau régime de prestations sont l'objet de controverses depuis au moins un an maintenant. Durant la dernière campagne électorale, le Parti conservateur a dénoncé constamment les coûts élevés du nouveau

régime et s'en est pris aux administrateurs de ce programme.

Aux Communes, la CAC a été la cible d'un grand nombre de critiques de la part des députés qui représentent des régions où le chômage est élevé.

Il est à souligner que M. Andras a attendu l'ajournement des travaux parlementaires avant d'annoncer les changements dans les opérations de la CAC, évitant ainsi d'avoir à subir une autre fois les reproches des partis de l'Opposition.

Certains députés de l'Opposition, MM. André Fortin (créditiste de Lotbinière) et Heward Graffey (conservateur de Brôme-Missisquoi) possèdent d'importants dossiers, 250 à 300

chacun, qui font état de retards de deux à trois mois dans les prestations versées aux chômeurs de leur comté. Bon nombre de députés québécois sont aussi aux prises avec le même problème.

Hier, M. Andras a reconnu que les employés de la CAC avaient eu à travailler sous des pressions énormes depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime.

La CAC a admis qu'il y avait eu "quelques manquements" dans le passé, que le paiement de prestations à certains prestataires accuse de retard, qu'il y avait eu des enchevêtrements administratifs et que "nous avons mis trop de temps à déceler certains abus."

La mini-réorganisation envisagée par M. Andras n'occasionnera pas l'embauche de personnel additionnel, mais elle nécessitera plutôt le transfert de fonctionnaires d'un bureau à l'autre.

Un retour

Depuis la centralisation des opérations de la CAC dans les principaux centres urbains du pays, les demandes de prestations et les communications avec les chômeurs se déroulaient par la poste et avec l'aide d'ordinateurs.

M. Andras a admis que ces modifications avaient forcé les prestataires à

Voir CHOMEURS, page A 6

mini-presse

le monde

□ Coopération avec l'Europe, édification de l'Asie, collaboration plus étroite avec l'Amérique latine, élargissement des relations culturelles avec l'Afrique, voilà les grandes lignes des nouveaux objectifs de la politique étrangère américaine dévoilée par **William Rogers**.

□ Plusieurs indices laissent croire qu'Israël se prépare à la reprise des hostilités au **Moyen-Orient**. Ce-

pendant, il ne s'agirait que de raids et non pas d'une offensive généralisée.

□ Les Etats-Unis continueront de bloquer les **concessions douanières** et de crédit qui devaient être accordées à l'Union soviétique malgré les assurances écrites fournies par le Kremlin au sujet de la suspension de la taxe à l'émigration imposée aux intellectuels soviétiques.

le Canada

□ La **commission d'assurance-chômage** a décidé de revenir à des méthodes plus personnelles dans ses relations avec les chômeurs. La commission déléguera quelque peu l'ordinateur et transigera personnellement avec les prestataires.

□ C'est l'année prochaine que le ministère des Postes mettra en circulation les **timbres olympiques**

pour aider au financement des Jeux de 1976.

□ La revue financière américaine "Business Week" déclare dans son dernier numéro que de plus en plus d'Américains estiment que la vie est plus agréable au Canada. Deux fois plus d'Américains émigrent au Canada qu'il y a de Canadiens qui se dirigent vers les Etats-Unis, précise la revue.

le Québec

□ C'est avec un optimisme qu'on ne lui connaissait pas depuis longtemps que le ministre **Claude Castonguay** participera la semaine prochaine à la conférence fédérale-provinciale sur la politique sociale du gouvernement canadien.

□ La **Confédération des syndicats nationaux** accuse le premier ministre Bourassa d'avoir transmis une fausse information en laissant

croire cette semaine que la promesse des 100.000 emplois était réalisée. Selon la CSN, il n'y a eu que 34.000 nouveaux emplois de créés au Québec en 1972.

□ Le Centre d'études universitaires de Rimouski sera dorénavant une université constituante de l'**Université du Québec** au même titre que Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi.

métro

□ Des **étudiantes** d'écoles secondaires, au nombre de 500, faisaient, cette semaine, leur "Montée de Pâques". Le programme comprenait un Chemin de la croix, un tour au confessionnal et une messe.

□ Le **directeur de la police** de Brossard et plusieurs officiers supérieurs

ont été sévèrement **blâmés** par la Commission de police du Québec pour leur attitude lors de leur enquête sur l'enlèvement de la jeune **Ursula Schulze**, le 13 juillet dernier.

□ **Montréal** demandera l'aide de Québec pour financer temporairement les travaux préliminaires d'excavation des **Jeux olympiques** 1976.

le sport

□ Disputant enfin un véritable match des séries éliminatoires, le **Canadien** est parvenu hier soir à enregistrer une deuxième victoire aux dépens des **Flyers** de Philadelphie au compte de 2-1. A retenir l'impressionnante tenue du vénéérable **Henri Richard** ainsi que l'éloquente leçon de self-défense que **Pierre Bouchard** a servie à **Dave Schultz**. Le Tricolore prend ainsi une avance de 2-1 dans la série.

□ Pendant ce temps à New York, les **Black Hawks** de Chicago

ont également pris une avance de trois victoires contre une en défaisant de justesse les **Rangers**, 3-1.

□ Hier après-midi, les **Expos** ont porté leur moyenne à .500 en triomphant des **Phillies** de Philadelphie, 6-5. A souligner la performance du nouveau-venu **Pepe Frias**. Les hommes de **Gene Mauch** ont maintenant autant de victoires que de défaites enregistrées depuis l'ouverture de la saison, soit cinq dans chaque département.

LA METEO

Trois jours de soleil

Le temps printanier et doux qui a prévalu hier dans l'ouest québécois devrait durer pendant au moins deux autres jours.

Grâce à un système anticyclonique qui s'est développé au-dessus du Québec, le temps nuageux qui a prédominé dans l'est et qui a

donne quelques chutes de neige au Nouveau-Québec fera place aujourd'hui à une journée ensoleillée.

Tout semble présentement indiquer qu'il sera possible de dire que tout le week-end de Pâques sera beau.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum : 65 — Minimum : 40
Ensoleillé et chaud

DEMAIN
Généralement ensoleillé

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	45	55	Ensoleillé	"
Saint-Maurice	32	55	"	"
Outaouais	40	65	Ensoleillé et chaud	"
Laurentides	40	65	"	"
Cantons de l'Est	40	65	"	"
Québec	40	65	"	"
Rimouski	20	40	Ensoleillé	"
Lac-Saint-Jean	32	45	"	"
Baie-Comeau	20	40	"	"
Sept-Îles	20	40	"	"
Gaspé	20	40	"	"

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Temps clair	Vancouver	37	53
Alberta	Nuageux	Edmonton	30	49
Saskatchewan	"	Régina	36	42
Manitoba	"	Winnipeg	44	70
Ontario	"	Toronto	50	65
Nouveau-Brunswick	"	Saint-Jean	—	—
Nouvelle-Ecosse	"	Halifax	—	—
Île-du-Prince-Édouard	"	Charlottetown	—	—
Terre-Neuve	"	Saint-Jean	—	—

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	60	76	Chicago	54
Washington	57	79	San Francisco	47
Boston	56	73	Los Angeles	50

Vers les capitales

Paris	46	—	Moscou	46	—	Hong Kong	—	70
Londres	48	—	Stockholm	37	—	Lisbonne	57	—
Rome	48	—	Tokyo	—	64	Sydney	—	—
Berlin	39	—	Athènes	55	—	Tunis	48	—
Amsterdam	41	—	Casablanca	—	59	Vienne	37	—
Bruxelles	41	—	Genève	39	—	Varsovie	34	—
Madrid	50	—	Le Caire	61	—	Mexico	55	82

Vers les plages

Acapulco	77	88	Bermudes	64	71	Nassau	61	77
Mexico	54	82	Barbades	77	84	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Des timbres olympiques en circulation en 1974

OTTAWA — Le ministère des Postes émettra dès l'année prochaine des timbres commémoratifs comportant une surtaxe, pour aider à financer l'organisation des Jeux olympiques de Montréal en 1976.

La nouvelle a été annoncée hier par le ministre des Postes, M. André Ouellet, qui a du même coup indiqué que deux nouveaux timbres commémoratifs, qui n'étaient pas prévus au programme initial du ministère pour l'année en cours, allaient être émis le 2 août prochain, à l'occasion de la visite de la reine Elizabeth et de la tenue, à Ottawa, de la réunion des premiers ministres du Commonwealth.

Ces deux timbres seront les plus grands jamais émis par les Postes canadiennes. Mesurant 40 mm sur 48 mm, ils seront deux fois plus grands que les timbres récemment émis pour commémorer le 100^e anniversaire de fondation de la Gendarmerie royale canadienne et le 300^e anniversaire de la mort de Jeanne Mance.

Les Olympiques

Le ministre a souligné que les postes canadiennes émettront une série de plusieurs timbres avec surtaxe pour aider le Comité d'organisation des Jeux olympiques.

Ainsi, le timbre de huit cents pourra porter, par exemple, la mention huit plus deux, ce qui voudra dire que le timbre coûtera dix cents à l'usager des Postes. Huit cents seront versés aux Postes pour le tarif postal régulier et deux cents iront au COJO pour chaque timbre vendu.

Aucune précision n'a toutefois été donnée sur la valeur des timbres qui seront émis ni sur la surtaxe. Le tout sera précisé dans un projet de loi qui devrait être présenté à la Chambre des Communes avant cet été.

"Les Canadiens qui veulent aider au financement des Jeux pourront ainsi le faire," a expliqué M. Ouellet, en



André OUELLET

précisant que ceux qui ne veulent pas payer la surtaxe pourront toujours se procurer des timbres de la série régulière.

\$10 millions

M. Ouellet espère que les ventes de timbres olympiques et articles connexes, comme les cartes spéciales commémoratives et les albums, pourront rapporter au COJO la somme prévue de \$10 millions.

Le ministère émettra toutefois deux sortes de timbres pour les Olympiques.

La première série servira pour l'affranchissement du courrier alors que la deuxième série, sans surtaxe, ne

servira qu'aux collectionneurs. Les revenus produits par la vente de ces timbres offerts aux collectionneurs seront versés au COJO après déduction des frais d'impression, de production et de vente.

Un mécanisme sera prévu afin que ces timbres offerts aux collectionneurs ne servent pas à l'affranchissement régulier. Le ministre ne l'a pas précisé, mais il est possible que ces timbres soient offerts sur des cartes ou dans des albums déjà oblitérés.

Les premiers timbres seront émis en 1974 et le programme se poursuivra jusqu'en 1976. Ils seront tous valables pour poster des lettres et serviront à mousser l'intérêt à l'égard des Jeux, tant au Canada qu'à l'étranger.

Ce programme de timbres avec surtaxe a déjà été utilisé par d'autres pays, comme le Japon, l'Allemagne et la France.

Les Beaucerons à bout de patience...

SAINT-JESEP-DE-BEAUCE (PC) — Le député créditiste du comté de Beauce, M. Fabien Roy, s'est dit révolté de l'attitude du ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, relativement au projet de construction de l'autoroute 73 entre Québec et la frontière des Etats-Unis.

M. Roy a accusé M. Pinard et le gouvernement de s'être moqués des Beaucerons en ne prévoyant qu'un million pour ce projet dans le budget du ministère de la Voirie pour l'exercice 1973-74.

Selon lui, ces crédits permettront tout au plus de faire préparer les plans et de déterminer le tracé de la future autoroute.

"Si l'on considère qu'il en coûte environ \$1 million le mille pour construire une autoroute au Québec, il est temps que le ministre révise l'échéancier de ce projet," a souligné M. Roy, car il se rendra compte que les Beaucerons ont déjà fait des corvées pour construire des usines et qu'on peut faire d'autres innovations, afin de faire avancer le projet pour qu'il soit prolongé jusqu'à Saint-Georges-de-Beaucourt avant l'an 2,000."

"La patience des Beaucerons a atteint ses limites; au gouvernement d'agir sans tarder", a conclu le député de Beauce.

ici et là

Samedi

- 10:00 Premier tournoi d'échecs pour les enfants (entrée gratuite et prix); à la nouvelle académie Québécoise, 4570, 2^e étage, rue Saint-Denis. Egalement à 17h00 et dimanche.
- 14:00 Manifestation contre le régime militaire en Grèce, au carré Dominion, à Montréal.

Rimouski, une université constituante de l'U du Q

QUEBEC (PC) — Le Centre d'études universitaires de Rimouski vient d'obtenir ses lettres patentes comme constituante de l'Université du Québec dans cette ville.

La nouvelle a été annoncée par le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, dans un communiqué publié à Québec hier.

Ce centre, fondé en septembre 1969 pour rendre les études universitaires plus accessibles à la population du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord, devient ainsi la quatrième constituante de l'Université du Québec, après celle de Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi.

M. Alcide Horth, qui occupait le poste de directeur du Centre d'études universitaires, a été nommé recteur de la nouvelle constituante pour une période de cinq ans.

Le ministre de l'Éducation a en outre annoncé la construction, sur le campus de l'Université du Québec à Rimouski, d'un laboratoire de recherche en océnologie dont le maître d'œuvre sera l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Il a également fait part de la construction d'un navire spécialement équipé pour la recherche océnologique qui sera mis à la disposition des chercheurs attachés à ce laboratoire.

La CSN accuse Bourassa d'avoir transmis une fausse nouvelle

La Confédération des syndicats nationaux, dans un communiqué publié hier, accuse le premier ministre Bourassa d'avoir transmis une fausse information en laissant croire que la promesse des 100.000 emplois était réalisée.

En réalité, affirme la CSN, il n'y a eu que 34.000 nouveaux emplois de créés au Québec en 1972, selon les chiffres mêmes de Statistique Canada.

Le communiqué souligne que ce que le premier ministre n'a pas dit, c'est que chaque année, d'un mois à l'autre, le nombre d'emplois baisse ou augmente d'une manière désordonnée, de sorte qu'on peut gagner des em-

ploiés dans un mois et les perdre pendant le mois suivant.

L'an dernier par exemple, fait remarquer la CSN, on a gagné 21.000 nouveaux emplois de février à mars, mais on en a perdu 29.000 de mars à avril. Le nombre d'emplois a augmenté ou baissé d'un mois à l'autre, et le résultat net pour toute l'année a été de 34.000 nouveaux emplois.

Par conséquent, poursuit-on, l'augmentation du nombre d'emplois pendant le mois de mars ne permet pas de conclure que nous terminerons l'année avec 107.000 nouveaux emplois, comme a tenté d'en donner l'impression M. Bourassa.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 674-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. "Copies de la deuxième partie": Engagement numéro 1409. Pas de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE

874-7272

VENTES DU JOURNAL

Édition à domicile 874-6911

Éditions au vendredi 8 h à 11 h et le samedi 9 h à 11 h

REDACTION

Publicité 874-7061
Édition 874-7030
Reception 874-7018
Spéc. Télé-Press 874-7029
Finances 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vie aujourd'hui 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7051

PUBLICITE

Petites annonces

Commandes 874-7111
Publicité au vendredi 9 h à 11 h et le samedi 9 h à 11 h
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi 9 h à 11 h et le samedi 9 h à 11 h

Grandes annonces

Installations 874-7300
National, Télé-Press, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITE

Grandes annonces 874-6952
Petites annonces 874-6900

PROMOTION

874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL

874-7383

UNIVERSITÉ DE MONTREAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin de la Reine-Marie, tel.: 343-6090 (JOUR), 343-6992 (SOIR)

SESSION MAI - JUIN

- COURS DU JOUR
 - Les arts anciens au Québec
 - Les Québécois dans le roman et le théâtre actuels
 - Littérature: lectures de vacances
 - Introduction à la psychologie
 - Fondements psychologiques des relations interpersonnelles
 - Espagnol intensif

COURS DU SOIR

- Les arts anciens au Québec
- Tourisme culturel: itinéraires à travers le Québec
- Comment mettre en valeur notre patrimoine national?
- Musique et chanson au Québec
- Communication avec soi et avec autrui
- Entraînement intensif à l'animation
- Relations parents enfants
- Éléments d'économie
- Éléments de sociologie
- Étude normative du français parlé et écrit
- Espagnol intensif
- Présentation de l'Espagne
- Allemand intensif
- Présentation de l'Allemagne

BROCHURE SUR DEMANDE

EN BREF...

Pierre Martin est nommé à l'Éducation

QUEBEC — M. Pierre Martin, vice-président à la planification à l'Université du Québec, a été nommé au poste de sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation.

Dans un communiqué remis à la presse hier, le ministre François Cloutier précise que cette nomination entrera en vigueur le 24 avril.

Stanfield au Québec en avril

OTTAWA — Le chef conservateur Robert Stanfield, conformément à sa promesse de s'occuper davantage du Québec, y reviendra durant le week-end du 27 au 30 avril.

Le bureau de M. Stanfield a révélé que ce dernier passerait deux jours à Québec et un jour à Montréal. Il s'adressera vendredi aux membres du club Richelieu de Québec, et dimanche il participera à une assemblée de mise en candidature dans le comté de Bonaventure, en Gaspésie.

\$2,000 de plus aux députés de Terre-Neuve

ST-JEAN, T.-N. — Les députés à l'Assemblée législative de Terre-Neuve se sont accordés, à l'unanimité, une augmentation salariale de \$2,000 par année.

Le premier ministre Frank Moores a d'autre part l'intention d'augmenter le salaire des ministres de \$1,000 au cours de la présente session.

Le salaire de base d'un député est donc porté à \$12,000. Le premier ministre de Terre-Neuve touche \$12,000 en plus de ses frais de dépenses et d'un salaire législatif.

Québec nomme 23 nouveaux C.R.

QUEBEC — M. Jérôme Choquette a annoncé la nomination de 23 conseillers en loi de la Reine. Pour Montréal, il s'agit de Mes Thomas C. Camp, Julian C.C. Chipman, J. Edward Dodry, René C. Alary, John L. Liberman, Alexandre Mierzwinski, Alex K. Peterson, Alfred N. Segall, Abel D. Selick, J. Lambert Toupin, Barnabas Vizkeley, Jacques Bellemar, Roland Robillard.

À Québec, il s'agit de Mes René Dionne, René Letarte et Bernard Lesage; à Trois-Rivières, Robert Lajoie, à St-Hyacinthe, Léon Nichols, à Ottawa, Hamilton Quain et Reilly Watson; à St-Eustache, Richard LaCharité; à Ville-Marie, Roger Vincent et, à Sainte-Thérèse, Bernard Dorais.

Neuf étudiants chinois à Carleton

OTTAWA — Neuf étudiants, de Pékin seront enregistrés, le premier mai, à l'Université Carleton d'Ottawa. Les étudiants, six femmes et trois hommes, étudieront les langues au cours de l'été et feront des études canadiennes à l'automne.

Il est possible que cette initiative se transforme en un programme d'échange plus vaste.

AGNÈS ROSENSTIEHL

LA NAISSANCE

Les enfants et l'amour

Pour les enfants qui veulent savoir
Pour les parents qui doivent expliquer

«Un document sobre et respectueux.
Un document plein de fraîcheur.
Un document qui a une ame...
celle d'un enfant...»

Jean-Yves Desjardins,
psychologue
professeur de psychologie U. Q. A. M.

Paru simultanément à Paris et à Montréal.

En vente partout

les éditions la presse
dirigées par Alain Stank

"Montée vers Pâques" de 500 étudiantes

par Jean-Guy Dubuc

"Les jeunes ne veulent plus de religion..."

"Pâques, ça ne signifie plus rien..."

"Les étudiants ne pensent qu'à contester..."

Si tout cela est vrai, qu'allaient-elles faire, ces 500 étudiantes d'école secondaire, qui faisaient, cette semaine, leur "Montée vers Pâques"?

Y participaient seulement celles qui le voulaient. Sur 760 élèves, il y eut 525 réponses. Les professeurs avaient le même choix: sur 45, 38 d'entre eux accompagnèrent les élèves.

Tout ce beau monde est parti de l'école Eulalie-Durocher, en route vers le Centre marial monfortain. Il y a près de deux milles de marche.

Qu'allait-on y faire? Un peu comme autrefois: un Chemin de croix, un petit tour au confessionnal et une messe... Comme au temps de votre jeunesse, monsieur et madame, qui doutez de la religion d'aujourd'hui.

Avec cependant certaines nuances...

La marche ne se fait plus en silence, le Chemin de la croix est un montage audio-visuel, la confession se fait en quelques instants et la messe est accompagnée par un groupe de guitares, piano et batterie. L'habit change, mais la réalité demeure.

Un nouveau Chemin

Au sous-sol de l'église, un groupe de quatre musiciens et de trois chanteurs, qui accompagnent chaque dimanche les "messes rythmées" du Centre. Des chansons de Littleton, des arrangements soignés, des voix fort intéressantes: tout ce qu'il faut pour créer une atmosphère aussi purement religieuse que chaudement humaine.

Quand un animateur, le père G. Jacques, vint s'adresser à la foule, le climat était établi. Ses paroles intelligentes, directes et pourtant sans compromis, semblaient toucher les étudiantes: toutes le suivaient avec une attention remarquable.

Commença alors le Chemin de croix.

Sur trois écrans, des images d'hier et d'aujourd'hui se côtoient



Elles étaient 525 qui faisaient leur "Montée vers Pâques" pour aller, comme autrefois et avec plus de liberté, vivre un peu la Semaine sainte.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

et se succèdent. On voit le Christ dans sa marche vers le Calvaire, mais aussi les hommes dans leur marche quotidienne. Les images se complètent pour donner un sens total.

Comme fond musical, on entend les mélodies de "Il était une fois dans l'Ouest", de "Sacco et Vanzetti" ou autres choses semblables. Le lien est constant entre la vie du

Christ et celle des hommes. Le rythme est peut-être lent, mais les étudiantes suivent avec attention un chemin de vie qui ressemble au leur.

Intermission. On chante: "Reviendra-t-il marcher sur mon chemin, changer nos coeurs de pierre?"

On continue en écoutant "Love Story" ou "Jesus Christ Super-

star". C'est toujours le même chemin de croix, dévotion d'Eglise d'un autre siècle, qui captive 500 étudiantes d'aujourd'hui. Le tout se termine par un dernier chant: "Comme un soleil", de Nana Mouskouri.

A la confesse...

Suivit la célébration pénitentielle. Préparation en groupe: l'anima-

teur fait à haute voix un examen de conscience où l'accent est mis sur la responsabilité sociale de l'individu. Aucune trace, dans cette recherche collective, des péchés tant à la mode au temps où ils semblaient les seuls au monde.

Les étudiantes qui désirent le sacrement se rendent au confessionnal pour recevoir une absolution individuelle. Question de quelques se-

condes chacune. Pendant ce temps, l'orchestre jouait "Tenderly"...

Au moment de faire une pénitence en commun, une jeune fille vint chanter la chanson de Marie-Maleine, tirée de "Jesus Christ Superstar"...

Puis la célébration eucharistique. Bien faite, bien chantée, bien priée. Comme autrefois? Peut-être mieux...

L'enlèvement d'Ursula Schulze

Le directeur Renaud et des policiers de Brossard blâmés pour leur attitude lors de leur enquête

par Pierre OUIMET

Le directeur de police de Brossard et plusieurs officiers supérieurs ont été sévèrement blâmés par la Commission de police du Québec pour leur attitude lors de leur enquête sur l'enlèvement de la jeune Ursula Schulze, 19 ans, le 13 juillet dernier.

Le rapport de la Commission a été rendu public, hier, par le ministre québécois de la Justice, Me Jérôme Choquette. Selon le rapport, le directeur Marcel Renaud n'a rien fait en vue de faire progresser l'enquête sur cet enlèvement que d'autres officiers s'attachaient à considérer comme une simple fugue. Mlle Schulze a été trouvée morte le 14 juillet.

Ni le directeur ni les autres officiers supérieurs n'ont pu être joints pour commenter les conclusions des commissaires.

On se souviendra qu'Ursula Schulze avait disparu, le 14 juillet, dans l'automobile d'un homme d'environ 45 ans.

Il ressort que les policiers ont manifesté certaine négligence à traiter cette affaire sérieusement et qu'ils se sont renvoyés la responsabilité d'élucider l'affaire. Le rapport des commissaires félicite toutefois deux constables, Louis Alleva et Normand Rivest, pour s'être comportés "en véritables policiers soucieux de la sécurité des citoyens qu'ils ont la mission de protéger". Le constable Rivest a quitté le service de police de Brossard en novembre dernier.

Pour sa part, le sergent Roland Auclair, estime la commission, aurait dû fournir tous les renseignements qu'il connaissait aux autres policiers, et qu'il a plutôt fait preuve d'une "insou-

ciance inquiétante", tandis que le responsable du corps de policiers et de l'administration générale, le capitaine Bousquet, est blâmé pour ne pas s'être occupé de l'enlèvement comme il aurait dû le faire.

La Commission affirme, en outre, que l'assistant du directeur Blain s'est comporté avec désinvolture et qu'il n'a rien fait, depuis ces événements, pour corriger la situation en cas de crimes majeurs. Selon les commissaires, les policiers ne savent toujours pas quelles sont les directives à suivre lorsque se présentent des situations graves qui demandent une action rapide.

Le rapport est particulièrement sévère, toutefois, à l'endroit du directeur de police de Brossard. "Non seulement n'a-t-il rien fait de spécifique, le 13 juillet, pour tenter de retrouver

ou de faire retrouver soit la victime, soit l'automobile qui la transportait, mais dans son cas aussi, l'affaire Schulze n'a pas pris valeur de leçon puisque aucune directive ou ordre écrit ou verbal n'a été donné depuis par le directeur Renaud, de façon à ce que si jamais des faits semblables se produisaient dans Brossard, les forces policières locales sachent quoi faire", relève-t-on.

La mollesse des officiers supérieurs, doublée de l'ignorance de leurs subalternes du mode d'emploi d'un réseau régional de communications, a gravement compromis l'enquête, affirme la Commission.

Mlle Schulze avait été enlevée devant une station d'autobus, à Brossard. Le 14 juillet, à 16h, on la retrouvait morte par strangulation, à La-

prairie. Selon les témoins appelés à déposer, elle avait été embarquée de force dans une voiture par un homme qui a ensuite filé à toute allure, en direction du pont Champlain, vers Montréal.

Une enquête publique a été instituée en mars, quand les parents de la victime se sont plaints du comportement

de la police. M. Schulze a déclaré, dans sa déposition, que lorsqu'il s'est présenté au poste de police, le jour de l'enlèvement, il s'est entendu dire par le directeur que la section des enquêtes criminelles n'avait pas le temps de s'occuper de l'enlèvement parce qu'elle avait "des affaires plus importantes à régler".

Le port de Montréal: réduction de 50 p. cent de la hausse prévue pour les taux de manutention

L'Association des employeurs maritimes vient de décréter une baisse de cinquante pour cent du supplément de taux de manutention annoncé au début du mois, dans un effort pour juguler l'hémorragie du trafic dans le port de Montréal.

La manutention du fret containerisé coûtera donc \$1.68 la tonne contre le taux imposé au début d'avril de \$2.21. Le taux applicable aux marchandises générales passe de \$1.20 la tonne à 97 cents.

Les employeurs avaient appliqué un

supplément de taux il y a deux semaines pour se soulager du fardeau que représente, conformément aux dispositions de la convention collective, le maintien dans leurs fonctions de 500 débardeurs, inoccupés en raison de la baisse générale des activités dans le port.

Les employeurs en étaient venus à cette mesure après avoir échoué dans leurs pourparlers avec les débardeurs sur une offre de mise à la retraite prématurée. Ils avaient en effet proposé aux 500 premiers débardeurs qui en feraient la demande de prendre leur retraite immédiatement contre une compensation forfaitaire de \$12,000.

Seulement 224 débardeurs ont fait part de leur intérêt pour cette offre, ce qui a contraint les employeurs à se rabattre sur le supplément de taux.

Mais les pourparlers ont repris avec les débardeurs, sur l'initiative incitée par le ministère fédéral des transports, et les employeurs entrevoient maintenant la possibilité d'une autre solution au grave problème des frais d'exploitation.

Le procureur de l'association, M. Brian Mulroney, a fait savoir que les employeurs étudient actuellement quatre ou cinq formules de remplacement à l'offre malheureuse de mise à la retraite prématurée et qu'il pourrait y avoir une offre précise aux débardeurs d'ici, une dizaine de jours.

Parmi les formules à l'étude, celle de la mise à la retraite prématurée — nouvelle version — n'est pas écartée.

Cette coupure de cinquante pour cent du supplément de taux de manutention arrive à la bonne heure puisque cette hausse, de l'avis général, était de nature à affecter la santé déjà chancelante du port de Montréal.

Certains armateurs, notamment Canadian Pacific Steamships, avaient d'ailleurs qualifié ce supplément de taux "illégal, injuste et discriminatoire".

CP Steamships a d'ailleurs réclamé et obtenu une injonction contre l'association, après que celle-ci eut interdit, selon CP, aux débardeurs de décharger un des navires de l'entreprise dans le port de Québec, en guise de représailles.

Le procureur des employeurs, M. Mulroney, a indiqué hier que la société CP Steamships a décidé d'abandonner les procédures en injonction contre l'association. L'injonction provisoire a déjà été accordée, mais il semble maintenant que CP ne plaidera pas la requête en injonction interlocutoire qui devait être entendue mardi prochain.

Le président de l'association des employeurs maritimes, M. Masters, a dit que les positions de l'association à ce moment-ci font l'unanimité des membres.



VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE
ENLÈVEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES

Vendredi Saint le 20 avril 1973, il n'y aura PAS D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des ordures ménagères le vendredi devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets, soit mardi le 24 avril 1973.

Le Greffier de la Ville
Me Marc Boyer, c.r.

Hôtel de Ville.
Montréal 18 avril 1973.

ÊTES-VOUS
SUPERMAN



HOMMES FORTS DEMANDÉS
pour participer à un concours

Telephonnez:
874-6981



la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Le pas décisif de M. Lalonde

Même si le système de sécurité sociale établi au Canada passe pour "l'un des plus avancés du monde occidental", le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, entend lui faire franchir un autre pas dans le sens du progrès. "Pas décisif", dit le ministre, en vue de "découvrir de nouvelles formules constitutionnelles" qui permettent d'instituer un système de sécurité sociale à la mesure des besoins de la collectivité canadienne.

Augmenter de \$7.21 à \$20 par enfant et par mois le niveau moyen des allocations familiales fédérales, avec rajustement éventuel en fonction de l'indice des prix à la consommation; favoriser, d'ici 1975, un "relèvement général" des pensions ainsi qu'une augmentation du minimum des salaires donnant droit à une pension jusqu'à concurrence de \$7.800; verser un supplément de revenu aux personnes âgées, aux invalides, aux familles à parent unique (mères veuves ou séparées), aux personnes qui travaillent mais qui gagnent moins que le salaire minimum, à celles qui ne peuvent occuper un emploi en raison de leur âge, de leur incompétence ou de leur absence prolongée du marché du travail: voilà assurément des propositions de nature à désarçonner l'opposition et, par surcroît, fort rentables au point de vue électoral.

M. Lalonde a préparé avec soin ce qu'il appelle son Livre jaune et qui s'intitule **Document de travail sur la sécurité sociale au Canada**. Il a fait la tournée des provinces pour en discuter les principaux éléments, ce qui lui permet d'affirmer qu'en rédigeant son "Document", il a tenu compte des préoccupations fondamentales des dites provinces, et notamment, de celles du ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay. Mais, malgré ces précautions, il ne se fait pas d'illusions. Il sait qu'il faudra du temps avant de réussir à accorder tous les violons, mais il espère que d'ici deux ans, un "accord raisonnable" interviendra si les provinces veulent, elles aussi, jouer le jeu de "la souplesse" en acceptant de se conformer à des normes minimales nationales.

La première chose à faire, selon le Livre jaune, c'est de "fixer pour l'ensemble du pays des niveaux minima d'allocations et de revenus garantis". On abordera cette question, dès la semaine prochaine, à la conférence des ministres du Bien-être (à laquelle M. Castonguay a accepté de participer — ce qui est de bon augure).

Selon le plan de M. Lalonde, le Parlement canadien conserve ses prérogatives et continue à jouer son rôle qui consiste à "lutter contre la pauvreté en répartissant le re-

venu d'une façon équitable parmi tout le peuple canadien", et à "promouvoir l'unité nationale en évitant les disparités extrêmes de revenus d'un océan à l'autre". Toutefois, pour les allocations, le fédéral entend accorder droit au chapitre aux provinces en ce qui concerne l'établissement des normes nationales, et il leur laisse, de plus, le soin de fixer le montant précis à verser par enfant, ainsi que celui de distribuer les allocations.

Les provinces auraient, également, la faculté de réduire les allocations fédérales d'un régime particulier, pourvu que les fonds ainsi économisés aillent à un autre programme de soutien de revenu fédéral.

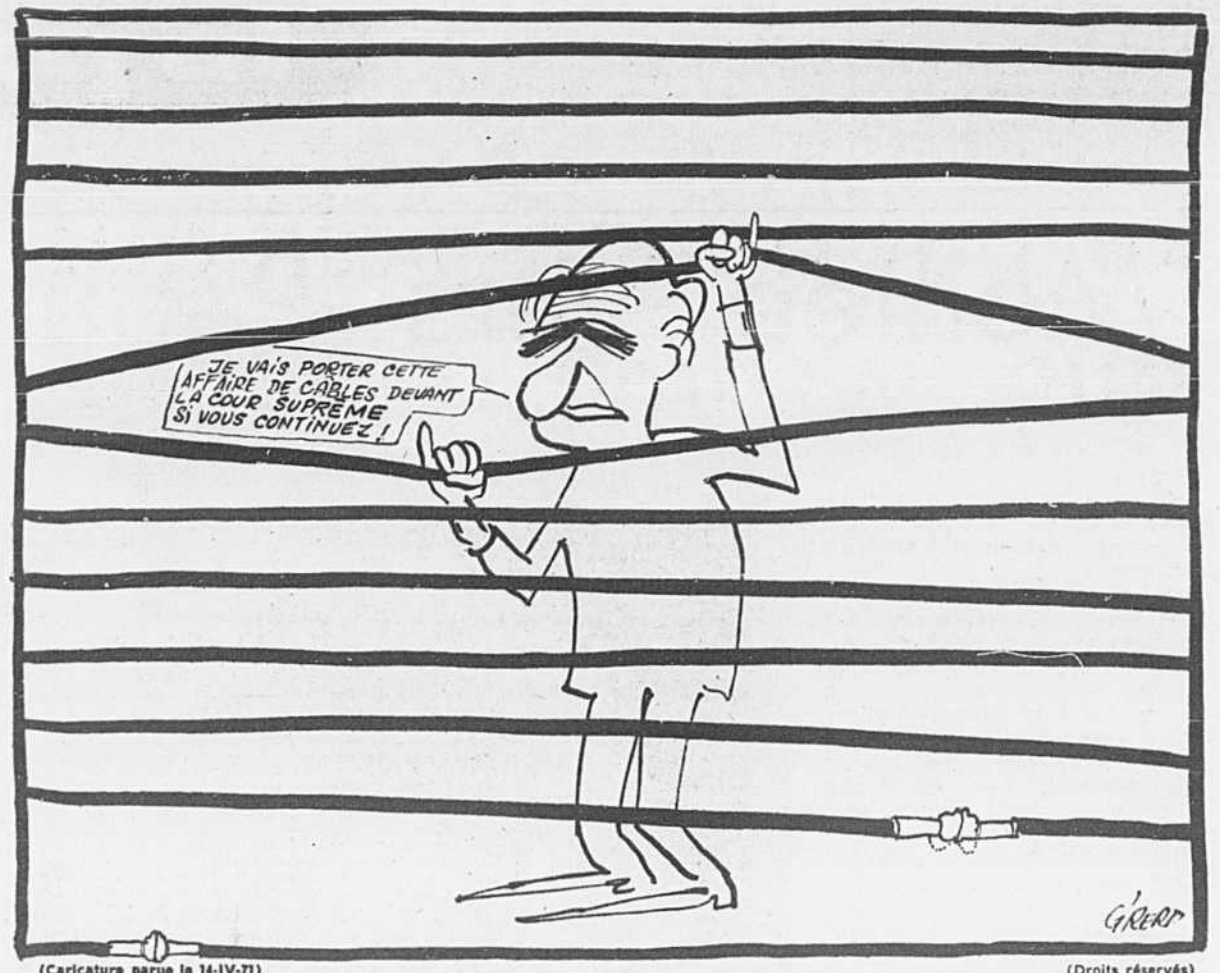
Mais fondamentalement, le projet Lalonde vise à mettre sur pied un système de sécurité du revenu ayant un caractère plus humain; un système susceptible de combattre la pauvreté en cherchant à assurer à chacun un revenu minimum raisonnable, que ce revenu provienne de l'emploi ou de l'épargne (assurance sociale ou privée) ou, dans le cas des personnes incapables de travailler ou de trouver un emploi, que ce revenu provienne du gouvernement.

Le projet constate qu'à moins de devenir universels, les régimes de supplément de revenu auront toujours un caractère humiliant. Aussi, le projet suggère-t-il que le supplément de revenu aux familles prenne la forme d'allocations familiales universelles ou d'allocations indexées au revenu, ou encore devienne une combinaison des deux, quitte à rendre impossibles ces allocations, de sorte que ceux n'ayant pas besoin de supplément de revenu se trouveront à les restituer au gouvernement sous forme d'impôt.

L'habile homme qui a nom Marc Lalonde ne manque certes pas d'audace. Malgré la situation plutôt précaire où se trouve le gouvernement, et malgré le caractère périlleux des questions qu'il aborde, non seulement il renverse la vapeur d'un débat mal engagé sous son prédécesseur, mais il innove résolument dans le domaine constitutionnel. C'est un tour de force qui mérite un coup de chapeau. On ne peut faire autrement que de donner raison au Livre jaune quand il fait remarquer que "c'est une innovation d'envergure que de reconnaître aux provinces le droit d'établir les barèmes des allocations versées aux Canadiens par le gouvernement du Canada à l'intérieur des normes fixées par le Parlement".

Fasse le ciel que l'esprit de conciliation dont fait preuve M. Lalonde contribue à mettre un terme aux différends constitutionnels qui ont trop longtemps paralysé l'évolution constitutionnelle du Canada.

Jean PELLERIN



(Caricature parue le 14-IV-73)

(Droits réservés)

Le pouvoir de la vérité

L'Affaire Watergate, dont on a tant parlé pendant la dernière campagne à la présidence des Etats-Unis, vient de prendre une tournure nouvelle. Sentant littéralement la soupe "devenir de plus en plus chaude", le président Nixon a finalement levé les derniers interdits qui empêchaient l'enquête de progresser et la lumière de se faire sur les agissements de membres de son entourage immédiat.

Il aura fallu dix longs mois pour aboutir à ce résultat, qui eût pu être atteint dès les semaines qui ont suivi l'arrestation de quelques espions électroniques républicains aux quartiers généraux du parti démocrate, l'immeuble Watergate, à Washington.

Mais une très importante campagne électorale était en cours, comme on le sait. Malgré tous ses efforts pour exploiter un scandale politique assez croustillant, le candidat démocrate George McGovern ne réussit pas vraiment à susciter l'intérêt général de l'opinion américaine.

Par simple maladresse de sa

part, ou peut-être mieux encore parce que les électeurs américains ne voulaient penser qu'à la fin prochaine de la guerre au Vietnam, l'aspirant à la Maison blanche rata complètement son objectif. Quant à Richard Nixon, porté par la vague populaire, il planait bien au-dessus de cette vulgaire affaire de guérilla entre politiciens.

Comme il arrive souvent aux Etats-Unis, les grands organes de presse n'ont pas abandonné la partie. Le "New York Times", le "Washington Post", le "Los Angeles Times", pour ne citer que ceux-là, ont confié à leurs meilleurs reporters le soin de pousser l'enquête à fond, malgré tous les obstacles qu'en haut lieu on pouvait mettre sur leur chemin. Leur ténacité, jointe aux bourdes des organisateurs du complot, a sans doute énormément contribué à l'évolution des événements. Il faut également faire entrer en ligne de compte l'indignation de républicains éminents, qui ont réagi avec rigueur devant le danger que couraient non seulement leur parti, mais la crédibilité du gouvernement.

A Washington, évidemment, mais aussi ailleurs, on attend avec un vif intérêt les suites imminentes de cette affaire. Le dernier geste de M. Nixon illustre ses grandes qualités de politicien, qui sait s'arranger pour limiter les dégâts au minimum lorsqu'il se voit confronté par une situation sans issue. Dans de tels cas, la vérité, même plus que désagréable, est de beaucoup préférable au doute persistant, générateur de rumeurs plus dommageables encore que la simple réalité.

Lorsqu'on possède une certaine expérience de la démocratie en action, on ne s'étonne presque plus de certains procédés trop courants, surtout en période électorale. Mais de là à passer l'éponge sur de véritables méthodes de gangsters, il y a une marge qu'on ne saurait franchir impunément. La démocratie américaine, comme le parti républicain, ne peuvent se permettre de camoufler longtemps une vérité que l'on aurait dû faire éclater bien avant.

Cyrille FELTEAU

UNE LETTRE DU CONSUL GENERAL DU LIBAN

Israël et l'accès aux lieux saints

• A la suite de la publication dans la Presse du mardi 17 avril d'une lettre du consul général d'Israël à Montréal, M. David Ephrati, relative à l'accès aux lieux saints, nous recevons cette réponse de M. Pierre Ziade, consul général du Liban.

J'ai lu la lettre du Consul Général d'Israël à Montréal, M. David Ephrati, publiée dans la Presse du mardi 17 avril 1973, en réponse aux déclarations que Sa Béatitude Maximos V Hakim, Patriarche Melchite d'Antioche et de tout l'Orient, d'Alexandrie et de Jérusalem a faites à Montréal, concernant l'accès des Arabes aux lieux saints.

Je n'aurais pas usé de mon droit de réponse, si le sujet avait été circonscrit à la question des lieux saints et si le consul général d'Israël n'avait pas abordé un ensemble de problèmes qui intéressent particulièrement le Liban.

Les déclarations faites à Montréal par S. B. Maximos V Hakim, qui jouit, comme on le sait, d'un immense prestige dans tout l'Orient et les pays d'immigration, ne devraient pas être détournées ni déformées, dans l'intention manifeste d'induire le lecteur en erreur.

Sa Béatitude n'a commis aucune "écartouille à la vérité", lorsqu'il a affirmé que "l'accès de Jérusalem était interdit aux dix millions de Chrétiens Arabes et aux cent millions de leurs frères Musulmans". Ce n'est pas parce que "cent-cinquante mille Arabes dans l'été de 1972", ont pu traverser le Jourdain, après avoir obtenu au préalable une autorisation spéciale des autorités israéliennes, que l'accès aux lieux saints est libre pour les cent-dix millions d'autres.

On sait pertinemment que ces cent-cinquante mille Arabes sont originaires de la Cisjordanie occupée et qu'il s'agissait pour eux de visiter leurs familles.

Par ailleurs, le représentant d'Israël à Montréal nous parle "des droits civils, dont jouissent les Arabes en Israël et dont ils ne peuvent rêver en pays arabes". Mais il omet de dire qu'aucun Arabe ne peut circuler d'une région à l'autre sans être muni d'une autorisation signée par les autorités

militaires israéliennes qui viennent de déclarer la région située au nord-est de Bethléem "zone fermée".

Cette décision a été communiquée aux municipalités de Bethléem, de Beitsahour, El'Ayzariéh et aux tribus de Al-Taamera et El-Abidiéh.

Personne ne peut entrer dans cette zone ou en sortir, sans l'accord écrit du commandement militaire israélien.

Pas un seul Arabe de Ghaza ne peut "monter à Jérusalem" — selon l'expression biblique — sans être muni de cette même autorisation.

Devant ces faits indéniables, parler du libre accès aux lieux saints est purement académique.

Bien plus que de cette question, l'opinion publique mondiale est préoccupée par le statut de Jérusalem et des lieux saints.

Je n'aurais aucune peine à la prouver. Les résolutions successives du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale des Nations-Unies depuis 1967, sont un témoignage de la condamnation unanime des Nations-Unies, contre ce qui est entrepris par Israël à Jérusalem et dans les territoires occupés.

Je citerai la résolution du Conseil de Sécurité No. 298 adoptée le 25 septembre 1971, dans laquelle le Conseil :

"Rappelant ses résolutions 252 (1968) et 267 (1969) et les résolutions antérieures adoptées par l'Assemblée Générale, 2253 (ES-VI) et 2254 (ES-V) de Juillet 1967.

Notant avec anxiété que depuis l'adoption des résolutions susmentionnées, Israël a pris encore d'autres mesures destinées à changer le statut et le cachet du secteur occupé à Jérusalem :

— Déclare le fait qu'Israël n'a pas respecté les résolutions des Nations-Unies au sujet des mesures et actions tendant à modifier le statut de la ville de Jérusalem.

— Confirme dans les termes les plus précis que toutes les mesures législatives prises par Israël pour changer le statut de la ville de Jérusalem, y compris la confiscation des terres et des propriétés, le transfère

des habitants et toute autre législation tendant à intégrer le secteur occupé, sont toutes des mesures nulles et sans effet qui ne peuvent rien changer à ce statut.

— Demande instamment à Israël de supprimer les précédentes mesures et actions et de n'entreprendre aucune autre mesure dans le secteur occupé de Jérusalem visant à changer aux droits des habitants et aux intérêts de la Communauté internationale ou à une paix équitable et durable." ... etc ...

Quant à ce qu'il est convenu d'appeler le "Grand plan pour Jérusalem" de 1970, il a uniquement pour but de transformer le visage historique de la "Ville Sainte", en y élevant une ceinture de gratte-ciels qui seront occupés par des Juifs. Cette politique tend également à noyauter les 70.000 Musulmans et les 15.000 Chrétiens qui sont encore à Jérusalem.

Les déclarations de S. B. le Patriarche Maximos V Hakim, qui a vécu lui-même en Israël, sont donc fondées en fait et en droit et il serait souhaitable que le Représentant d'Israël ne s'immisce pas "entre le Patriarche et son Dieu", qui jusqu'à preuve contraire est le même que celui d'Israël.

D'autre part, à l'appui de sa thèse, le Consul Général d'Israël à Montréal se réfère à une autre déclaration, parue dans le journal libanais "Al-Bayrak", du 28 septembre 1972 et faite par Son Eminence le Cardinal, Pierre Paul Méouchy, Patriarche Maronite d'Antioche et de tout l'Orient, "frère en chrétienté" de S. B. Maximos V Hakim.

S. Em. Méouchy, à la communauté duquel j'appartiens et dont je suis personnellement un diocésain, a accordé cette entrevue au lendemain des attaques israéliennes perpétrées les 17 et 18 septembre 1972 contre le Liban, à la suite de l'incident de Munich.

Son Eminence n'a voulu que tranquilliser les populations limitrophes d'Israël, dont il était le pasteur avant son élévation au rang patriarcal et empêcher un exode vers l'intérieur du pays qui aurait eu des répercussions catastrophiques pour le Liban.

Donner à cette déclaration une

autre signification ne correspond nullement aux positions patriotiques qu'a toujours eues le Cardinal Méouchy, selon une tradition séculaire respectée par tous les Patriarches qui l'ont précédé à Bkerké.

Si la réponse du Représentant Israélien, publiée par la Presse du 17 avril, avait également pour but de tranquilliser l'opinion publique canadienne ou québécoise sur les intentions pacifiques d'Israël envers le Liban, les centaines d'agressions israéliennes contre ce pays, sont là pour prouver le contraire.

Je ne voudrais rappeler que l'attaque de l'Aéroport International de Beyrouth du 28 décembre 1968, qui causa la destruction de treize avions civils, sous le prétexte fallacieux que deux palestiniens qui avaient attaqué un avion "El'Al" à Athènes, avaient transité par l'aéroport de Beyrouth.

A la suite de ce raid, Israël fut condamné par la Communauté Internationale et par le Conseil de Sécurité à l'unanimité de ses membres.

De son côté, S. S. le Pape Paul VI, devait déclarer à un journaliste italien que "c'était la journée la plus noire de sa vie", alors que le Président de Gaulle instituait l'embargo sur tous les armements à destination d'Israël.

Quant à nous Libanais, ce "transit" nous coute vingt millions de dollars.

Je pourrais également évoquer les attaques israéliennes, à la suite des incidents de Lod et Munich, contre les villages paisibles du Sud du Liban, d'où viennent dix-mille ressortissants canadiens d'origine libanaise, installés à Montréal depuis près d'un siècle.

Le Liban, quant à lui, ne peut assumer aucune responsabilité à aucun niveau dans ces incidents, dont la préparation et l'exécution sont l'oeuvre exclusive de Palestiniens, réfugiés au Liban depuis la création de l'Etat d'Israël en mai 1948. Leur nombre à l'heure actuelle dépasse les trois cent mille.

Enfin, le dernier coup de main israélien à Beyrouth dans la nuit du 9 au 10 avril 1973, alors que les régions frontalières du Sud sont calmes depuis plusieurs mois, témoigne de l'agressi-

ce que pense LE LECTEUR

Les chefs syndicaux

Je comprends très bien que les syndicalistes de la C.S.N., la F.T.Q. et de la C.E.Q. remuent ciel et terre pour obtenir la libération de leurs chefs syndicaux, mais je ne les approuve pas.

Car, retournons en arrière, au mois de mai 1972, au temps où ces messieurs n'ont pas été à la hauteur de leurs responsabilités en formant un "Front commun". C'était bien beau de "crier" à bas le gouvernement, mais c'était en même temps rire en pleine face du peuple du Québec qui venait d'être ce gouvernement. Tous les actes et paroles que ces chefs ont accomplis l'ont été sur les conseils de leurs avocats. Donc ils savaient ce qu'ils faisaient.

Messieurs les trois chefs, faites votre temps en prison, comme tout citoyen normal du pays ferait s'il était condamné par des juges que nos gouvernements ont nommés...

Yvan Sarrasin, LL.B.,
Saint-Léonard.

Je trouve, après avoir pris connaissance du "Manifeste contre le joual", que vous avez traduit la pensée de tout Canadien français tenant à sa langue.

Je n'aurais vraiment quoi y ajouter sauf cependant une suggestion: que les slogans sur la langue française devraient être affichés partout comme les affiches publicitaires des cigarettes par exemple.

La devise que vous écrivez dans le communiqué, "bien parler s'est respecté, parlis joual c'est se dégrader", devrait être lue et vue de la population, il y en aurait assurément d'autres du genre qui traduiraient notre pensée et notre fierté d'un bon parler français.

J'ai déjà lu quelque part, je ne sais où, dans quelle revue, cette réflexion que je vous cite:

"Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue il est fini".

C'est à espérer que cette phrase ne se réalisera jamais.

Denyse FORGET
Montréal 410, Québec.

D'accord avec

l'Institut de Diction française

Je trouve, après avoir pris connaissance du "Manifeste contre le joual", que vous avez traduit la pensée de tout Canadien français tenant à sa langue.

Je n'aurais vraiment quoi y ajouter sauf cependant une suggestion: que les slogans sur la langue française devraient être affichés partout comme les affiches publicitaires des cigarettes par exemple.

La devise que vous écrivez dans le communiqué, "bien parler s'est respecté, parlis joual c'est se dégrader", devrait être lue et vue de la population, il y en aurait assurément d'autres du genre qui traduiraient notre pensée et notre fierté d'un bon parler français.

J'ai déjà lu quelque part, je ne sais où, dans quelle revue, cette réflexion que je vous cite:

"Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue il est fini".

C'est à espérer que cette phrase ne se réalisera jamais.

Denyse FORGET
Montréal 410, Québec.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les services de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7081
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE . 874-8911

pleins feux sur l'actualité

Le patronage politique est aussi grave que le crime organisé — Louis Laberge

De sa prison d'Orsainville, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Louis Laberge, nous envoie un troisième texte. On se souvient que le 31 mars il expliquait pourquoi il s'oppose au projet de loi 89 limitant le droit de grève dans la fonction publique; le 11 avril, il faisait part de ses réflexions sur certains aspects de l'administration de la justice. Dans la "lettre" qui suit, Louis Laberge dénonce le patronage politique qu'il considère comme un mal social aussi grave que le crime organisé.



VOUS allez sans aucun doute penser que c'est une drôle de façon de commencer un article sur le patronage que d'y associer le crime organisé; car c'est surtout du patronage dont je veux vous entretenir, ce patronage éhonté et érigé en système que pratique sans vergogne notre gouvernement actuel.

Même si, à prime abord, vous pouvez être porté à croire qu'il n'y a aucune comparaison entre les deux, j'espère pouvoir vous démontrer dans les lignes qui suivent qu'il y a, au contraire, pas mal de similitude entre ces deux façons frauduleuses de nous prendre notre argent.

Première similitude

Même s'il est bien évident que le crime organisé est le pire de ces deux fléaux, car il ne peut vivre que dans l'illégalité et la violence, le patronage, lui, se fait en douce, sans même très souvent que l'on s'en rende compte. Bien qu'il ne soit pas illégal, du moins dans la majorité des cas, il n'en est pas moins immoral. Du moins, c'est ce que je soutiens et ce dont je veux essayer de vous faire la démonstration.

Deuxième similitude

Toutes les autorités reconnues compétentes en la matière sont unanimes pour affirmer que le crime organisé, pour pouvoir prospérer et même pour survivre, doit absolument s'assurer de la connivence et de la complicité de certaines autorités en place, en commençant par la police, du sans grade en se rendant parfois jusqu'aux plus hauts gradés, en passant par les avocats, les juges, et surtout par certaines autorités politiques, tant au niveau municipal que provincial, et parfois même au niveau fédéral.

Ce n'est pas moi qui le dis. Vous savez tous qu'il y a eu de nombreuses enquêtes célèbres sur le crime organisé, enquêtes conduites chez nos voisins du Sud par des hommes aussi connus que le sénateur Ernest T. Ke-fa-ver et le procureur général des États-Unis, Robert F. Kennedy, pour ne nommer que ces deux-là, et chez nous, des enquêtes non moins célèbres, comme celle sur le vice organisé à Montréal, conduite par le maire Jean Drapeau et par Pax Plante, et la toute dernière qui ne portait pas surtout sur le crime organisé mais qui en a quand même traité

sérieusement, celle conduite par la Commission Prévost. Tous ces rapports s'entendent sur le fait que le crime organisé ne pourrait pas survivre sans la complicité d'autorités en place. C'est très exactement la même chose pour le patronage, il ne peut exister que s'il est toléré, encouragé et même organisé par les autorités en place.

Troisième similitude

Une minorité de citoyens, vivant en marge de la société, profitent du crime organisé, mais nous sommes tous affectés, directement ou indirectement par ses rapines et sa violence. C'est la même chose pour le patronage, une minorité de citoyens en profitent mais nous sommes tous directement affectés par les coûts additionnels qui en résultent.

Je pourrais, bien sûr, continuer cette énumération de similitudes entre les deux, mais je préfère m'en tenir à celles-là et essayer plutôt de les explorer avec vous, un peu plus en détails.

Je crois que nous réprouvons tous le crime, qu'il soit organisé ou non, et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque quant à notre position, laissez-moi vous rappeler très brièvement que la FTQ a été parmi les tout premiers corps publics à supporter la décision

du ministre de la Justice de créer une Commission d'enquête sur le crime organisé. Nous étions d'accord au moment même où le maire Jean Drapeau s'y opposait en disant que cette enquête ne pouvait pas nous rapporter grand-chose. Il faut bien admettre toutefois que jusqu'à maintenant cette Commission d'enquête ne nous a pas appris beaucoup de choses nouvelles, sauf une. Je veux évidemment parler de cette nouvelle fracassante dont le gouvernement s'évertue à minimiser les effets et qui voudrait qu'un certain M. Obront, qui serait d'après les rapports des journaux relié au crime organisé, aurait contribué pour près de \$5000 à la campagne du premier ministre Bourassa lors de son élection à la tête du parti libéral.

Mais à part cette nouvelle d'importance majeure nous n'avons pas appris grand-chose. Nous savions tous qu'il y avait de la prostitution, des paris clandestins et des prêts usuraires, et je suis convaincu que la vaste majorité des citoyens n'ont jamais, pas plus que moi, contribué à ces activités illégales, mais nous payons tous sans exception pour le patronage éhonté du parti libéral.

Il ne peut y avoir de bon et de mauvais patronage comme le gouvernement voudrait nous le faire croire. Le patronage ne peut qu'être mauvais et nous coûter à tous énormément cher. Pensez-vous que lorsque le gouvernement donne sans soumission des contrats à des amis, il leur donne des contrats qui ne sont pas payants? Pourquoi pensez-vous qu'il y a tellement de vautours collés au parti politique au pouvoir si ce n'est justement pour faire une plastra en recevant du gouvernement de ces contrats très payants accordés sans soumission.

Trop de questions sans réponses

Ces contrats peuvent nous coûter, à vous et à moi, 10, 15 ou 20% de plus que ça nous coûterait fort probablement s'il y avait soumission. D'après les journaux (ce qu'ils ont pu réussir à trouver malgré les cachotteries faites par le gouvernement), il y en aurait pour \$75 millions par année de ces contrats donnés sans soumission, et c'est sans compter les contrats de publicité donnés à 75% à des amis du parti, des contrats de plusieurs centaines de milliers de dollars donnés à des amis intéressés dans des agences de sécurité, des contrats de location d'édifices se chiffrant à plusieurs millions de dollars donnés encore une fois à des amis du parti, des contrats pour l'achat de fournitures de bureaux, etc. donnés encore et toujours à des amis du parti libéral, etc., etc., et j'ai la conviction qu'en fouillant un peu, on pourrait en trouver beaucoup d'autres.

D'ailleurs, tous les médias d'information et tous les partis d'opposition en ont assez parlé, mentionnant des noms, des dates, des chiffres, que ça devrait suffire à convaincre tous les citoyens que le parti libéral a réinstallé le patronage sur une haute échelle, et je crois sincèrement que les Québécois n'ont plus le droit de feindre l'ignorance.

Je pense que vous allez tous admettre que, devant le tollé des accusations de patronage qui a été porté contre le gouvernement, ce ne sont pas les réponses évasives des ministres, le premier ministre en tête, ni les explications cousues de fil blanc et parfois même contradictoires, ni les déclarations de certains députés qui vont

convaincre que le gouvernement est sans reproche. Il y a beaucoup trop de questions restées sans réponses, de contradictions flagrantes, de faits troublants et parfois même admis pour que ça en reste là.

Prenez, comme exemple, l'affaire de la location par la Société des Alcools du Québec de locaux situés dans un centre commercial dont le ministre de l'Éducation, le Dr François Cloutier, est propriétaire. Cette affaire est loin d'avoir été tirée au clair en dépit des explications données par le ministre. Alors que celui-ci déclarait en Chambre que, dès qu'il eut vent de l'affaire, il avertit aussitôt son agent du Canada Permanent Trust, société de gestion qui s'occupe des affaires du ministre, de ne pas signer le bail avec la S.A.Q., le directeur des services Immobiliers de cette société déclarait que le Dr Cloutier était au courant des démarches qu'il avait faites auprès de la S.A.Q. pour leur louer des locaux qui appartenaient au docteur.

Le moins que l'on puisse dire à moins d'être des libéraux fanatiques, c'est que cette affaire n'est pas claire, mais pas du tout.

Méthode de vente "particulière"

Prenez comme autre exemple le "cas" de la Transcanadienne alors que le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, accorde à une compagnie dirigée par un de ses beaux-frères le privilège de vendre avec un énorme profit, un terrain situé dans l'échangeur de la sortie 132 à Sainte-Eulalie, permettant la construction d'un restaurant et d'un poste d'essence alors que ce privilège avait été refusé à d'autres parce que c'était contre la politique du gouvernement. Un tollé de protestations força le gouvernement à conduire une enquête maison qui n'a satisfait personne. Alors, le ministre de la Justice ordonna une deuxième enquête mais qui fut tenue à huis clos et sans que personne ne sache ce qui s'était dit ou fait lors de cette 2ème enquête. Jérôme Choquette déclarait à l'Assemblée Nationale, le 21 mars dernier, que le dossier était fermé et l'incident clos.

Le dernier exemple que je veux citer est celui de la vente de la meunerie d'Amqui car je crois qu'il vaut la peine d'être cité parce que c'est un bijou. M. Roland Roy, un organisateur du député libéral de Matapédia, a réalisé en moins d'un mois un profit de \$74.300, montant qui s'ajoute à être exactement le même que celui de la subvention accordée par le gouvernement pour la vente de la même meunerie qu'il avait achetée un mois plus tôt, pour la somme de \$15.000. Il est à noter que le bâtiment et les terrains de cette entreprise ne sont évalués qu'à \$10.300; alors vous trouverez peut-être étrange qu'une subvention de \$74.300 soit accordée pour un tel commerce et que ce soit justement le profit réalisé en un mois par cet organisateur du député libéral. Bien sûr il y a eu une autre enquête maison de décrétee par le ministre de la Justice qui, à la suite de cette enquête, déclarait à l'Assemblée Nationale qu'il n'y avait aucun élément criminel ou malhonnête mais admettait, et je cite l'article paru dans Le Soleil le 5 avril dernier: "Il est exact par ailleurs, dit le ministre de la Justice, que les vendeurs de la meunerie en question ont employé une méthode de vente particulière en ce sens que monsieur Roland Roy, qui était le principal action-

De Michaud à Masse, par Lapalme et Platon

M. YVES MICHAUD, ex-journaliste et ex-député devenu ministre itinérant et plénipotentiaire (dans le sens de muni des pleins pouvoirs et non de passible à plein de la potence, selon l'interprétation abusive d'un quidam parisien qui ne visait personne en particulier), affirmait l'autre soir à "Altitude 755" qu'il aimerait un jour retourner au journalisme afin de démystifier les mensonges de la vie politique.

Venant d'un marmiton politique qui, depuis plusieurs années, s'affaire dans les cuisines de l'État où la vérité est apprêtée à toutes les sauces, cet aveu invite à la réflexion.

Aussi ne pouvais-je, cette semaine, éloigner de mon esprit ces propos de la personne ex-citée, en lisant les raisons invoquées par ce député et ex-ministre de l'Union nationale qui a décidé d'aller crier dans l'enceinte même des Communions, à Ottawa, le slogan "Égalité ou indépendance" qu'il a tant proféré du temps qu'il professait une certaine indépendance.

On aura deviné qu'il s'agit de M. Marcel Masse, ce jeune homme dont le destin canadien lui a été révélé à la faveur d'épreuves qui se révèlent aujourd'hui providentielles: échec dans sa course au leadership de l'Union nationale, perte du pouvoir en 1970, quasi victoire du Parti conservateur en octobre 1972, élection de ses travailleurs d'élection à la direction du PC québécois, etc.

Et au fil de mes réflexions, je me disais qu'un jour la démocratie y gagnerait peut-être si le peuple exigeait par la loi ce que Jean Yanne proposait dans son film satirique "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil": Avant toute déclaration publique d'un politicien, lui injecter une forte dose de penthotal (le sérum de vérité).

Alors découvrirent-ils peut-être chez presque tous les motivations égocentriques que M. Georges-Emile Lapalme a eu le courage d'avouer à froid dans ses mémoires: "J'ai voulu devenir (député) par amour-propre et non pour sauver la race, la langue et la foi".

Ainsi il ne serait pas inutile d'appréhender que pour un qui est vraiment appelé au devoir civique, quatre-vingt-dix-neuf sont élus après s'être crus appelés aux pouvoirs publics.

Et qu'au fond, ces politiciens qui ont cru entendre des voix, sont en réalité des gens qui pensent, comme Harry Truman, qu'un homme qui ne désire pas ardemment le pouvoir ne mérite pas d'être élu, et non comme Platon, je crois, qui a dit en substance qu'un homme habité par une telle convoitise mérite la méfiance du peuple.

Marcel ADAM

naire de la compagnie venderesse, le Comptoir d'Amqui, a procédé d'abord à une vente initiale de sa compagnie à lui-même." C'est pas beau ça! Y a-t-il un Québécois qui n'aimerait pas ça pouvoir faire de telles affaires, surtout que nous savons maintenant qu'il n'y a "aucun élément criminel ou malhonnête" dans un tel procédé? Et dire qu'il y en a parmi nous qui pensent faire beaucoup d'argent et très vite avec les jeux de hasard; c'est idiot, nous devrions tous jouer gagnant en devenant organisateurs du Parti Libéral.

Il faut une enquête publique

Je ne sais pas si vous avez les mêmes réactions que moi devant ce qui se passe actuellement, mais je tiens à vous dire tout de suite que je ne suis pas satisfait, mais pas du tout. C'est bien gentil une enquête maison mais ça ne rassure personne; c'est bien gentil de pouvoir se servir de la majorité que le Parti Libéral détient à l'Assemblée Nationale pour éviter de répondre aux questions, pour décider de tenir des enquêtes maison, pour pouvoir déclarer comme le ministre Choquette l'a fait à l'Assemblée Nationale, le 21 mars dernier, au sujet du scandale de la Transcanadienne, "le dossier est fermé et l'incident est clos" mais ça ne satisfait personne.

Que sont devenus les grands principes du Parti Libéral de Jean Lesage qui dénonçait le patronage exercé par le gouvernement de l'Union Nationale, et qui clamait partout qu'il fallait mettre fin à cette malhonnêteté et à cette immoralité et qui, en fait, dès son arrivée au pouvoir institua la Commission d'enquête Salvus pour fouiller dans les pratiques et les actions de l'Union Nationale, commission qui d'ailleurs nous en a appris de bien bonnes au sujet du patronage qui existait dans le temps. Comment le premier ministre qui se targue de diriger un gouvernement honnête et efficace et déclare à qui veut l'entendre, même à ceux qui ne le veulent pas, que son gouvernement n'a rien à cacher, peut-il refuser de faire la lumière sur toutes ces transactions ténébreuses, sur certaines nominations plus que douteuses, sur des interventions comme celle de Guy Morin en faveur d'un organisateur libéral, sur l'accumulation d'accusations bien précises et bien détaillées? Comment peut-il plus longtemps refuser de satisfaire les désir légitimes de la population qui a droit de savoir si son argent est bien dépensé et dans son meilleur intérêt?

Je pense que les médias d'information ont déjà fait beaucoup jusqu'ici pour nous renseigner sur toutes ces questions et c'est maintenant à nous de jouer. Il nous faut nous rappeler que tout ceci nous coûte, à vous et à moi, des millions et des millions par année et c'est pourquoi nous devons exiger une véritable enquête publique, sur cette question de patronage, non pas une gentille enquête maison mais une véritable enquête qui permettrait réellement de faire toute la lumière et de donner satisfaction à la population qui a droit puisque c'est elle qui paie.

Louis LABERGE
président de la FTQ

Afrique orientale: troubles frontaliers

d'après la PC

UN PETIT incident de frontière autour duquel on a fait peu de bruit a ravivé un différend territorial depuis longtemps endormi entre l'Éthiopie et la Somalie.

Les autorités des pays voisins, le Kenya et le territoire français des Afars et des Issas avec qui la Somalie a eu des différends analogues, observent ce conflit avec inquiétude.

On craint dans ces pays qu'une guerre de guérilla n'éclate de nouveau dans une région du continent africain qui a été relativement calme ces derniers temps.

De riches gisements pétrolifères ont été découverts du côté éthiopien et ils sont devenus le véritable enjeu de la lutte.

La modération l'a emporté jusqu'à maintenant, mais selon certains informateurs, la police éthiopienne a investi dernièrement une ville située au nord de Mogadiscio. Les soldats somaliens sont intervenus à leur tour et après avoir encerclé la ville, ont attendu que les Éthiopiens se retirent.

La Somalie compte une population de près de cinq millions d'habitants, dont près de deux millions vivent en Éthiopie, au Kenya et dans le territoire français. Les Somaliens soutiennent que les frontières nationales fixées par les anciennes puissances coloniales doivent être retracées. À cela, le



Kenya et l'Éthiopie répondent que les frontières des États divisent les ethniques dans beaucoup de régions de l'Afrique et que les modifier ouvrirait la porte à tous les changements imaginables.

La Somalie revendique officiellement un quart de l'Éthiopie, qui englobe principalement la région aride d'Ogaden où les équipes de prospection américaines protégées par les troupes éthiopiennes ont découvert la présence de pétrole l'année dernière.

Les observateurs pensent maintenant qu'un mouvement risque de se faire jour au sein du gouvernement militaire socialiste de Somalie pour que soit tentée l'occupation des territoires voisins habités surtout par des peuplades somalis.

ÊTES-VOUS SUPERMAN ?

?

HOMMES FORTS DEMANDES pour participer à un concours

Téléphonez: **874-6981**

La tragédie de St-Ephrem-de-Beauce: la Corporation des ingénieurs songe à entreprendre des poursuites

par Gilles NORMAND

La Corporation des ingénieurs du Québec envisage la possibilité d'entreprendre des poursuites contre les promoteurs du projet de construction d'un aréna, à Saint-Ephrem-de-Beauce, dont l'effondrement, mardi dernier, a causé la mort de trois ouvriers en plus de provoquer des blessures plus ou moins graves à 16 autres.

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, le président de la corporation, M. Yvon-Charles Dupuis, après avoir obtenu des résultats fragmentaires de l'enquête entreprise quelques heures après l'accident par deux ingénieurs, MM. Valérien Pomerleau et Jacques

Plourde. Leur enquête, qui doit se poursui-

vre durant quelques jours encore, a permis d'établir que la construction de l'aréna a été entreprise et s'est poursuivie sans plans et devis signés et scellés par un ingénieur membre de la Corporation des ingénieurs du Québec, ce qui constitue une entrave à l'article 29 de la loi des ingénieurs.

Procédure d'érection

Non seulement aucun plan n'avait été signé par un ingénieur, mais, selon les propos du président de la corporation, aucune précaution préventive n'a été prise.

Dans ce sens qu'aucun contrevenement (des câbles d'acier retenant la charpente durant son érection) n'avait été installé. Et, effectivement, c'est à la suite de forts vents que la charpente de l'aréna

s'était effondrée, emportant dans la mort Yvan Hamel, 26 ans, Reynald Boucher, 32 ans, et Jean-Noël Fardeau, 24 ans.

"Si la municipalité qui a approuvé le projet ou tout au moins les promoteurs, s'étaient prévalus des services d'un ingénieur, des contrevenements auraient sûrement été installés et les constructeurs auraient suivi une procédure d'érection, de telle sorte que cet accident ne se serait sûrement pas produit", a soutenu M. Dupuis.

Pour économiser

Toujours selon M. Dupuis, ce problème en soulevait un autre qui est devenu une véritable plaie actuellement. C'est que même si la Loi des ingénieurs précise que toute construction de \$100,000 et

plus doit se faire sous la direction d'un ingénieur, plusieurs petites municipalités passent outre sous prétexte de sauver de gros sous.

La situation n'est toutefois pas la même à Montréal, où la surveillance est plus sévère.

C'est à la Corporation des Ingénieurs de voir à l'application de cette loi, mais, selon M. Dupuis, "il nous est physiquement impossible de surveiller tous les chantiers de construction en même temps, d'autant plus que bien souvent, nous ignorons que telle ou telle autre construction existe."

M. Dupuis a par ailleurs insisté sur le fait que ces responsabilités devraient incomber à tout le monde: gouvernements, propriétaires, promoteurs de projets, entrepreneurs, syndicats et ouvriers qui acceptent de travailler à un projet

sans que des plans et devis aient été signés et scellés par un ingénieur.

Bill 250

Quiconque s'aperçoit qu'un projet de construction de \$100,000 et plus est lancé sans que les plans et devis aient été signés et scellés par un ingénieur est d'ailleurs prié d'en faire part à la Corporation des ingénieurs du Québec qui peut, dans les circonstances, faire arrêter les travaux.

Le projet de loi 250 (nouveau code des professions) accordera le pouvoir d'enquête à la corporation, qui a ainsi obtenu également d'augmenter les cotisations de ses membres sans passer par le scrutin habituel. M. Dupuis a annoncé qu'effectivement, quand la loi sera mise en vigueur, les cotisations des

membres de la corporation, actuellement de \$40 par année, seront augmentées. Ce qui devrait aider à ajouter le personnel nécessaire pour s'occuper de surveillance sur les chantiers de construction.

L'aréna de Saint-Ephrem-de-Beauce est un projet des Initiatives locales du gouvernement fédéral. De son côté, le président de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (FNSBB), M. Michel Bourdon, a souligné qu'un "chef d'établissement", selon la loi, devait assumer la responsabilité des travaux, ce qui n'était pas le cas.

Il s'est dit étonné d'apprendre également qu'il n'y avait que quatre hommes de métier — des menuisiers — sur les quelque 30 employés du chantier.

JEUX

SUITE DE LA PAGE A 1

duit par une politique d'engagement incohérente dont le COJO est loin d'être le seul responsable.

Le COJO

et la ville

Le deuxième problème se situe au niveau de l'absence de tout contrôle du COJO sur une proportion de 80 p. cent du budget, soit une somme de \$250 millions qui sera versée à la ville pour la construction des équipements olympiques.

On sait que la responsabilité d'ériger des équipements olympiques relève entièrement de la ville de Montréal, qui, en théorie, ne doit s'assurer que d'une chose: la conformité des facilités aux règlements des différentes associations internationales. Or, une telle situation n'est pas sans causer des ennuis.

M. Rousseau a formellement démenti à LA PRESSE l'existence de rapports tendus entre le maire Drapeau ou ses fondés de pouvoir et le COJO. Il les dit cordiaux dans les circonstances, et ne voit pas l'heure de tout voir en noir. Nous rencontrons des difficultés qui sont inhérentes à une organisation formée de toutes pièces, inédite au pays," a ajouté M. Rousseau.

M. Rousseau n'a pas précisé le rôle précis de son futur bras droit, pas plus qu'il n'est possible de savoir si ce dernier sera choisi à l'intérieur des cadres du COJO, ou si M. Rousseau ira le choisir à l'extérieur.

Un problème de structure

Mais le problème majeur du COJO réside dans la faiblesse de la structure (ou de l'organigramme), faiblesse que M. Rousseau admet en confirmant qu'il choisira son bras droit "d'ici deux mois".

Il était évident dès le départ que la structure actuelle déboucherait sur une situation tendue. Le partage des responsabilités en cinq secteurs dépendant directement du président a entraîné un cloisonnement qui est loin d'être souhaitable. Avec le résultat que les rapports ne sont pas toujours parmi les meilleurs entre chacun des cinq grands secteurs, et que ce manque de collaboration se traduit par des décisions regrettables.

La solution

Aux yeux des observateurs, l'engagement d'un vice-président-directeur général qui aurait carte blanche sur l'administration du COJO contribuerait énormément à redresser la situation.

Ils opinent que M. Rousseau a pris une sage décision en centralisant de la sorte l'administration. Mais pour le faire, il faudra modifier la structure actuelle.

"C'est vrai, a dit M. Rousseau, que j'étudie depuis longtemps la nécessité de me donner un vice-président-directeur général, une sorte d'alter ego qui va me seconder et me remplacer à l'occasion des nombreux déplacements que je devrai faire.

"C'est là une recommandation que j'ai reçue de différents milieux, et je crois que j'aurai arrêté mon choix d'ici deux mois."

Cependant, M. Rousseau tient à préciser qu'il s'agit là d'une situation tout à fait normale dans les circonstances.

"Lorsque nous avons établi l'organigramme au retour de Munich, nous savions que certaines choses devaient être redressées. Nous savions aussi que ce premier organigramme nous mènerait jusqu'à un certain point, après quoi il faudrait lui apporter des modifications à la lumière des événements.

"Mais ce sont là des choses dont je discute ouvertement avec tous mes collègues, et je ne vois pas l'heure de tout voir en noir. Nous rencontrons des difficultés qui sont inhérentes à une organisation formée de toutes pièces, inédite au pays," a ajouté M. Rousseau.

M. Rousseau n'a pas précisé le rôle précis de son futur bras droit, pas plus qu'il n'est possible de savoir si ce dernier sera choisi à l'intérieur des cadres du COJO, ou si M. Rousseau ira le choisir à l'extérieur.

CHOMEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

transiger avec "une bureaucratie complexe, déroutante et impersonnelle."

Ces changements avaient amené la fermeture des succursales locales de la CAC.

Aujourd'hui, la commission a l'intention de revenir vers l'ancien système, afin de permettre aux prestataires de soumettre personnellement leurs réclamations à un fonctionnaire qui suivrait le dossier du début à la fin.

Désormais, les prestataires qui recevront un avis de rejet de prestations sauront qui l'a signé et pourront communiquer avec le fonctionnaire en question.

M. Andras a aussi promis une réorganisation du bureau central de la CAC à Ottawa, où les démissions et les départs sont fréquents depuis quelque temps.

Prochaine exposition à Paris de trésors artistiques chinois

Une collection inestimable d'objets trouvés en Chine dans des fouilles archéologiques effectuées depuis 1949 sera prochainement exposée à Paris puis à Londres et peut-être ultérieurement au Canada et aux Etats-Unis.

Cette collection qui est assurée pour 240 millions de francs sera exposée dans la capitale française du 4 mai au 2 septembre prochains.

La collection comprend plusieurs trésors uniques au monde et qui n'ont jamais quitté le territoire chinois, notamment un "cheval volant" en bronze du début de notre ère et le cercueil d'une princesse de la dynastie des Han de l'Ouest, datant de plus de vingt siècles et composé de plus de deux mille plaquettes de jade reliées par des fils d'or.

Au total, l'exposition compte trois cent quatre-vingt-cinq pièces allant d'un moulage du crâne fossile de "l'Homme de Pékin", vieux d'un demi-million d'années et dont les fragments ont été trouvés en 1959 et 1966 aux ornements d'animaux, vieilles de 3.000 ans, en passant par une poterie du néolithique comportant des signes gravés qui, selon le président de l'Académie des sciences chinoises, M. Kuo Mo Jo, seraient à l'origine de l'écriture.

Elle comprend également des objets de la "période esclavagiste" et de la "période féodale", qui vont du XVIIe au IIIe siècle avant notre ère, de l'époque "des printemps et automnes" du VIIIe au Ve siècle avant notre ère,

jusqu'à la dynastie des Yuan au XIVe siècle.

Le premier lot d'objets figurant dans cette exposition doit être transporté à Paris au début de la semaine prochaine par un avion d'une compagnie britannique, le reste devant arriver quelques jours plus tard à bord d'un appareil français.

Les libéraux ont eu plus de voix en 72 qu'en 68

OTTAWA (PC) — Les libéraux, même s'ils ont perdu beaucoup de sièges lors de la dernière élection fédérale, en octobre dernier, ont remporté 21,453 voix de plus qu'en 1968.

Les derniers chiffres de l'élection, publiés hier par le président général des élections, démontrent que le gouvernement a reculé 3,718,398 voix, comparativement à 3,696,945 lors de l'élection précédente, qui leur avait donné 155 sièges sur 264.

Les conservateurs ont de leur côté amassé, pour gagner 107 sièges comparativement aux 109 du gouvernement, 828,868 voix de plus qu'en 1968.

Les néo-démocrates et les créditistes ont aussi recueilli davantage de suffrages, à cause d'une augmentation de 1,831,096 du nombre d'électeurs.

L'un des évadés capturé

Un des individus qui s'étaient évadés du pénitencier de Cowansville, au début de la semaine, a été repris, hier après-midi, à la station de métro Henri-Bourassa, peu après un hold-up ponctué de coups de feu.

Gaston Dorion, 25 ans, n'a pas opposé de résistance aux quatre policiers qui l'ont cerné à l'intérieur de la station, peu après un vol au cours duquel quelques coups de feu avaient été tirés dans une succursale de la Banque Provinciale, au 500 est, du boulevard Henri-Bourassa.

Le bandit avait encore en sa possession la carabine à canon scié utilisée pour le hold-up, ainsi que les quelque \$2,000 qu'il avait volés.



Gaston Dorion

Entente au Montréal Star

Le "Montréal Star" et ses journalistes ont conclu hier une entente de principe, écartant par le fait même la menace de grève qui pesait sur ce quotidien anglophone depuis une semaine environ.

Un porte-parole du syndicat a fait savoir que l'exécutif syndical recommanderait aux membres d'accepter

l'accord, au cours d'une assemblée générale qui doit avoir lieu le dimanche 29 avril.

Les négociations achoppaient principalement sur les questions pécuniaires et un porte-parole syndical avait affirmé, il y a quelques semaines, qu'un arrêt de travail serait déclenché si l'employeur ne faisait pas de concessions.

Des Américains trouvent la vie meilleure au Canada

NEW YORK (PC) — Selon une revue financière américaine, le Canada attire de plus en plus d'Américains qui estiment que la vie est plus agréable ici.

"Business Week" précise dans son dernier numéro que beaucoup d'Américains qui émigrent au Canada sont des hommes d'affaires qui acceptent volontiers un niveau de vie moindre parce qu'ils sont désillusionnés de la vie urbaine aux Etats-Unis.

Deux fois plus d'Américains émigrent vers le Canada maintenant qu'il y a de Canadiens qui traversent la frontière vers le sud.

Le magazine cite des statistiques indiquant que 10,776 Canadiens ont émigré aux Etats-Unis au cours de l'année financière se terminant le 30 juin 1972, tandis que 22,618 Américains ont démissionné au Canada au cours de l'année qui a pris fin le 31 décembre dernier.

"Le Canada est près, sa langue est la même et la façon d'y vivre est semblable à celle qui a cours aux Etats-Unis", expliquent les immigrants américains au Canada d'après "Business Week".

De plus, il n'y a pas autant de crimes, la pollution est moins répandue et on n'y souffre pas de surpopulation, font valoir les immigrants.

La revue affirme que beaucoup de familles américaines qui ont déménagé à Montréal, Toronto ou dans d'autres grandes villes canadiennes sont très heureuses et ne songeraient guère à retourner aux Etats-Unis.

Le magazine souligne cependant que beaucoup d'Américains émigrés ont dû accepter des baisses de salaire, tandis que le coût de la vie est sensiblement le même au Canada qu'aux Etats-Unis.

Dur, il dure

Le revêtement Stelco est le plus solide de tous les revêtements métalliques

730415F

Le revêtement Stelco, fabriqué d'acier préfini Ultra-Stelcolour, est nettement le plus solide de tous les revêtements métalliques. C'est pourquoi nous affirmons que dur, il dure. Il résiste à la décoloration et aux intempéries mieux que tout autre revêtement métallique. Le revêtement Stelco porte aussi la meilleure garantie qui soit. Qui dit revêtement dit revêtement Stelco. Dur, il dure.

stelco
le seul revêtement en



Filter Lite Aluminum and Steel Products Limited
4770 Kent Avenue
MONTREAL 252, QUÉBEC
735-6255

Century Housing Improvements
10771 Place Moisan
MONTREAL 461, QUÉBEC
321-7659

Metropole Entreprises Enr.
9703 87em Avenue
RIVIÈRES DES PRAIRIES, P.Q.
665-4487



HORAIRES

CINEMA

ALOUETTE: "Sensations": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
ANJOU: "Funny Girl": 13:00, 15:40, 18:15, 21:00.
ARLEQUIN: "Quand les femmes avaient une queue": 14:40, 18:00, 21:25. "Opération Kamiraze": 13:00, 16:30, 19:50.
ATWATER (cinéma 1): "Sleuth": 13:30, 16:00, 19:00, 21:30.
ATWATER: (cinéma 2): "César et Rosaline": 19:30, 21:30, 23:30.
AVENUE: "Lady Carolyn Lamb": 12:45, 14:50, 16:55, 19:10, 21:25.
BEAVER: "While the Cat's away": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
BERRI: "La flingueuse": 14:45, 18:15, 21:45. "La chevauchée des sept mercenaires": 13:00, 16:30, 20:00.
BIBOU: "Pas de pitié pour les héros": 13:10, 16:43, 20:16. "Les grenouilles": 14:23, 18:26, 21:59.
BONAVENTURE: "S h a m u s": 12:05, 15:00, 15:35, 17:30, 19:30, 21:25.
CANADIEN: "Ton enfant cet inconnu": 12:04, 15:31, 18:58, 22:21. "Le magot": 13:41, 17:06, 20:30.
CAPITOL: "Five Fingers of death": 12:15, 15:00, 17:10, 19:35, 21:40.
CHAMPLAIN: "On s'fait la valise, Docteur...!": 12:05, 15:20, 18:40, 22:00. "28 secondes pour un hold-up": 13:40, 17:00, 20:20.
CHATEAU: "Sexualité au travail": 15:00, 18:20, 21:40. "Obsédé sexuel": 13:30, 16:40, 20:00.
CHEVALIER: "L'assassinat de Trotsky": 13:10, 15:13, 17:16, 19:19, 21:22.
CINEMA CINO: "Heat": 19:30, 21:30.
CINEMA DE MONTREAL: "Samson contre le corsaire noir": "Le p'tit soldat vif": "Quelle vie de chien".
CINEMA DE PARIS: "Les Charlots font l'Espagne": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
CINEMAS DU VIEUX MONTREAL: Studio A: "How tasty was my little Frenchman": 19:00. "Manuscrit trouvé à Saragosse": 21:00. Studio B: "La mort d'un bûcheron": 19:00, 21:00. Classics: "Bushido": 15:00, 21:00. "La vie d'Oharu": 11:30, 17:00.

LA SCALA: "Autant en emporte le vent": 11:15, 19:45.
LAVALL (cinéma 1): "Sensations": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
LAVAL (cinéma 2): "The Family": 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.
LOEWS: "Soylent Green": 10:40, 12:50, 15:05, 17:15, 19:25, 21:40.
LONGUEUIL: "Sensations": à compléter le 15:00.
LUCERNE: "World Greatest Athlete": 13:45, 16:40, 19:35. "70,000 Leagues under the Sea": 15:30, 19:20.
MERCIER: "Ornème mécanique": 13:45, 16:10, 19:00, 21:30.
MONKLAND: "World Greatest Athlete": 13:00, 15:40, 18:20. "Scandalous John": 13:00, 16:40, 20:20.
OUTREMENT: "The Devils": 19:00. "The French Connection": 21:30. "The Bird with the Crystal Plumage": minuit.
PALACE: "The Family": 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.
PAPINEAU: "J'ai mon voyage": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
PARC: "La sexualité au travail": 18:30, 21:40. "Mais ne nous dérangez pas du mal": 19:55.
PARISIEN: "Les cocus": 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:35, 21:35.
PICADILLY: "Marlowe": 12:45, 14:40, 16:35, 18:30, 20:25.
PIERROT: "Expo 70 d'Osaka": 16:50, 18:58, 21:05.
PIGALLE: "Jeux pour couple infidèle": 12:15, 15:20, 18:25, 21:30. "L'abomur en vacances": 10:00, 12:40, 15:20, 18:00, 20:45.
PLACE DU CANADA: "Lost Horizon": 13:30, 16:00, 18:40, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE: "Class of '44": 12:35, 14:20, 16:05, 17:50, 19:45, 21:40.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Pay Day": 12:10, 13:55, 15:40, 17:25, 19:20, 21:15.
PLAZA: "Ton enfant, cet inconnu": 12:00, 15:27, 18:45, 22:31. "Biribi": 13:33, 17:00, 20:27.
PUSSEYCAT: "The Very Sensuous Wife": 13:25, 16:15, 19:10, 22:00. "Three Abnormal Affairs": midi, 14:55, 17:50, 20:45.
REX: "L'hôpital en toile": "Les baroudeurs": "Les héros de Yukka".
REX: "Tu brûles, tu brûles": 19:00, 21:00.
RITZ: "Quand les femmes avaient une queue": "Opération Kamikate": 18:00.
RIVOLI: "Marpertuis": 13:15, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
SAINT-DENIS: "Kamouraska": 11:50, 14:03, 16:41, 19:19, 21:42.
SAVOY: "The Family": 19:15.
SEVILLE: "Sound of Music": 14:00, 20:00.
SNOWDON: "Shamus": 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
VAN HORNE: "2001, Space Odyssey": 13:00, 15:35, 18:10, 20:50.
VENDOME: "Cabaret": 12:35, 14:40, 16:55, 19:05, 21:30.
VERDI: "The General": 19:00. "Collegue": 21:30. "Steamboat Bill Jr.": minuit.
VERDUN: "Les cinémas de retour à l'hôpital": 15:10, 18:20, 21:40. "Vertige pour un tueur": 13:35, 16:50, 20:00.

VERSAILLES: Salle Rouge: "Plus vite mes chattes, tuez, tuez": 13:00, 16:20, 19:40. "Je suis un groupe!": 14:45, 18:05, 21:25.
 Salle bleue: "Sexualité au travail": 12:20, 16:40, 20:05. "Obsédé sexuel": 15:00, 18:25, 21:45.
VIAU: "Alerte à la bombe": "Callow": "Opération clandestine".
VIDEOGRAPHE: "Houde le Québécois": "La maudite école": 20:00.
VILLERAY: "Le parrain": 20:00.
WESTMOUNT: "Brother Sun Sister Moon": 12:45, 14:50, 17:00, 19:10, 21:10.
WESTMOUNT SQUARE: "Keep It in the Family": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
YORK: "Last Tango in Paris": du mar. au jeu.: 20:30. Ven.: 17:00, 20:30.

THEATRE

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (Salle du Gesù, 1200, Bleury): "Auguste, Auguste, Auguste", de Pavel Kohout: 19 h. 30.
THEATRE DE QUAT'SOUS (100 est, avenue des Pins): "Le Chinois" de Michel Faure: 20 h. 30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI (1207, rue Papineau): "Toussé Ak Boulmende", spectacle de Raoul Duguay: 20 h. 30.
CENTAUR (453, St-François-Xavier): "Mandrakola" de Machiavel: 20 h.
LE PATRIOTE A CLEMENCE (1474 est, Ste-Catherine): "L'Opéra des pauvres", vaudeville rock du Grand Cirque Ordinaire: 20 h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE (84 ouest, Ste-Catherine): "La balade des morts" d'Irwin Shaw: 20 h.
THEATRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis): "L'Impromptu de Versailles" et "Monsieur de Pourcagnac" de Molière: 20 h.
LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine): Eva: 21 h.

MUSIQUE

EGLISE NOTRE-DAME (Place d'Armes) — Ce soir à 20h15: "Les Sept Paroles du Christ", de Dubois et "Requiem" de Fauré, par les Chanteurs de la Gamme d'Or. Entrée libre.

Les derniers jours de Hitler à l'écran

BERLIN-OUEST (Reuter) — C'est aujourd'hui vendredi à Berlin-Ouest, la première mondiale du film "Hitler, ses dix derniers jours", coproduction internationale produite par une compagnie américaine, mise en scène par un Italien, et dont les vedettes sont l'acteur britannique Alec Guinness, dans le rôle du fuhrer, et l'actrice allemande Doris Kunstmann, dans celui d'Eva Braun.
 La sortie du film coïncide avec l'anniversaire d'Hitler qui, s'il avait continué à vivre, aurait, vendredi, 84 ans. Le nouveau film suit le même processus chronologique que le film qui avait été réalisé dans les années 50 par le metteur en scène allemand, G. W. Pabst, et dont le titre anglais était "Ten Days To Die".
 Le rôle de Martin Bormann, le bras droit d'Hitler, qui disparut en 1945, est interprété par l'acteur britannique Mark Kingston.

Sunbeam présente l'anti-corvée-pelouse.

(L'aspiro-tondeuse à éjecteur simple qui fait toute la différence.)

- Coupe uniforme.**
Chaque tondeuse Sunbeam Lawn Champ présente un effet d'aspiration unique qui soulève le gazon tassé pour le tondre uniformément, donnant ainsi à votre pelouse l'aspect d'un tapis de verdure.
- Pas d'obstruction.**
La conception unique des parois internes accroît la vitesse, précipitant ainsi toutes les coupures jusqu'au fond du sac ramasse-herbe. Vous finirez plus vite et sans d'agaçants arrêts.
- Pas de ratelage ni de balayage.**
Chaque Lawn Champ étant munie d'un éjecteur simple, elle peut donc recevoir un sac ramasse-herbe. Coupures de gazon, graines de mauvaises herbes et même feuilles sont ainsi projetées et tassées dans le sac en une seule opération. Résultats: pelouse plus nette et meilleure prévention contre les mauvaises herbes.
- La tondeuse qu'il vous faut.**
A chaque pelouse une tondeuse, à chaque personne une tondeuse. Sunbeam offre cinq modèles de tondeuses Lawn Champ. Quelques-uns à lames jumelées, d'autres à lame simple. Tous présentent des standards de sécurité dépassant les normes requises par la C.S.A. et la C.O.P.E.A.** Votre marchand Sunbeam peut vous aider à choisir le modèle qui convient le mieux à votre pelouse.
- Démarrages sans fumée, ni défaillance.**
Grâce au système de démarrage électrique Sunbeam, vous démarrez plus vite et vous finissez plus vite, sans mélanges salissants d'essence et d'huile et sans cordon de démarrage à tirer plus d'une fois. Le fonctionnement électrique est propre, silencieux et efficace.
- Vérification gratis à vie.**
En plus de la garantie de deux ans sur les pièces et la main-d'oeuvre (garantie plus longue et plus complète que celles offertes par la plupart des autres marques), vous êtes invité, une fois l'an, à venir porter votre tondeuse dans n'importe quel magasin de service Sunbeam. On y effectuera un nettoyage, une lubrification ainsi qu'une vérification des conduits électriques. En tout temps, entre le 15 janvier et le 15 avril. Gratis. Chaque année. Donc vous pouvez acheter en toute confiance.

De luxe à lame simple
Une vitesse
Modèle n° RE 1700D
Options: sac ramasse-herbe et dispositifs réglant la hauteur de coupe.
\$89.98*

Standard à lames jumelées
Une vitesse
Modèle n° RE 188D
Options: sac ramasse-herbe et dispositifs réglant la hauteur de coupe.
\$79.98*

De luxe à lames jumelées
2 vitesses
Modèle n° RE 195
Options: sac ramasse-herbe et dispositifs réglant la hauteur de coupe.
\$89.98*

Custom de luxe à lame simple
2 vitesses
Modèle n° RE 1825D
Avec sac ramasse-herbe et dispositifs réglant la hauteur de coupe.
\$129.98*

Custom de luxe à lames jumelées
2 vitesses
Modèle n° RE 196
Avec sac ramasse-herbe et dispositifs réglant la hauteur de coupe.
\$104.98*

*Prix de détail suggéré par le fabricant. Les prix de vente étant déterminés par les détaillants, ils peuvent ne pas correspondre au prix indiqué ci-dessus.
Lawn Champ: marque déposée de Sunbeam®
**Canadian Outdoor Power Equipment Association.

WVON SEN SORTIR La Survie de la Verdure... dépend de vous

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.
 Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse super-

flue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

w.h.perron
Pour réussir une belle pelouse passez d'abord chez...
w.h.perron
... et c'est maintenant le temps de semer

MÉLANGE SPÉCIAL PAYSAGISTE
POUR DE BELLES PELOUSES.

Mélange sans mil et sans trèfle. Un mélange velouté spécial de croissance rapide et durable. Ce mélange constitue le choix des paysagistes et des préposés à l'entretien des terrains de golf. Utilisez-le pour vos nouvelles pelouses ou bien pour regarnir les endroits de votre pelouse actuelle; vous embellirez ainsi votre demeure.

Semez à raison de 1 lb par 200 pi. ca. 10' x 20'

1 lb	\$1.15
5 lb	\$5.25
10 lb	\$9.75
25 lb	\$23.50

w.h.perron
515 boul. Labelle, Chomedey, 332-3610 (Montréal et banlieues)
 • 1/2 mille au nord du pont de Cartierville
 • Vaste terrain de stationnement gratuit
 Ouvert: lundi, mardi, mercredi de 8:00 à 6:00 p.m., jeudi, vendredi de 8:00 à 9:00 p.m., samedi de 8:00 à 5:00 p.m.

Pas étonnant que Sunbeam soit la marque de tondeuses électriques la plus vendue au Canada. Voyez votre marchand Sunbeam aujourd'hui même.

CANADIAN TIRES dans tous nos magasins	DUPUIS 865 est, rue Ste-Catherine 842-5151	FÉDÉRATION DES MAGASINS COOP Dans toutes nos succursales	Smart Dans tous nos magasins	LaSalle FACTORIES LTD.	MIRACLE MART dans tous nos magasins
PASCAL DANS TOUTES NOS SUCCURSALES	LES QUINCAILLERS RONA	Simpsons Centre-ville Fairview-Pointe Claire	Woolco Dans tous nos magasins		

CINEMA/LA SEMAINE

Garder l'ONF à l'oeil

Le budget de l'Office national du film pour l'année fiscale 1973-74 serait, dit-on, augmenté substantiellement. D'un million, estime-t-on. Il excéderait ainsi les \$4,000,000.

Mais ce budget ne satisfait pas complètement les cinéastes, en particulier ceux de la Production française. C'est que, face aux frais fixes qui se sont élevés plus vite que le budget n'a augmenté, ces dernières années, le pourcentage réservé à la production comme telle n'a pas cessé de diminuer. De plus, à l'intérieur du budget de production, les cinéastes se rendent compte que le pourcentage alloué aux commandites des ministères fédéraux ne cesse d'augmenter au détriment des oeuvres dites "libres" (films dont les sujets sont choisis par les cinéastes eux-mêmes). En trois ans, le programme de films "libres" serait passé de 80 p.c. de l'ensemble de la production à seulement 30 p.c.

Parce qu'ils contestent le partage qui est fait du budget de l'ONF, les cinéastes de cette boîte "étudiant" depuis deux semaines des solutions de rechange qu'ils entendent soumettre durant la première semaine de mai au commissaire Sydney Newman, lequel les présentera au Bureau des gouverneurs de l'ONF.

Pacifiques jusqu'ici, ces journées d'études, qui sont présentées comme tout à fait normales à cette période-ci de l'année, sont l'occasion pour le personnel de réévaluer le rôle de cette institution. Contesté de l'intérieur (cf. affaires Groulx et Arcand) et de l'extérieur (en particulier par les gens de l'industrie privée), l'ONF a perdu quelque peu ce prestige que tous lui reconnaissent encore dans les années 60. Pour les cinéastes, il est essentiel que l'ONF redevenue cet organisme de pointe qu'il a déjà été dans le domaine du cinéma.

A cette fin, disent plusieurs, il devra se dépolitiser et cesser d'être un instrument de la propagande fédérale, devenant au con-

traire le porte-parole des différents courants d'opinions de notre société.

L'ONF: une boîte à avoir à l'oeil!

Le Verdi disparaît

Une mauvaise nouvelle pour les cinéphiles: le Verdi cessera bientôt d'être opéré sous son administration actuelle. La Société Micro-cinéma (André Pépin et Roland Smith) qui détenait un bail sur cet établissement depuis plusieurs années a décidé de cesser ses opérations dès la fin du programme actuel consacré à une rétrospective Buster Keaton.

La raison invoquée: le refus du propriétaire d'apporter à sa salle les améliorations jugées nécessaires par MM. Smith et Pépin. Mais ce n'est un secret pour personne que le Verdi avait perdu une grande partie de sa clientèle au moment où ses promoteurs décident d'ouvrir à l'Outremont un deuxième cinéma de répertoire qui venait par le fait même un concurrent direct du Verdi.

Créé à la fin de l'année 1966 par Roland Smith associé à l'époque à Jean-Claude Pilon et Bernard McGregoir, le Verdi était devenu à la fin des années 60 le haut lieu de la vie cinématographique montrealaise. Là se déroulaient notamment les journées politiques de 1969 dont l'un des participants était nul autre que Jean-Luc Godard. Comme cinéma de répertoire, le Verdi (imité aujourd'hui par l'Outremont et un concurrent comme le 7e Art) s'est toujours fait un point d'honneur de ne présenter que le meilleur de la production mondiale. C'est là également que furent présentées pour la

première fois à Montréal des oeuvres aussi capitales que "L'Heure des brasières" et "Teorema" (en présence de l'auteur). Sans le Verdi, des films essentiels comme ceux des frères Marx ou de Buster Keaton ne seraient pas sortis du cadre limité de la cinémathèque. En fait, ce fut presque un rôle de cinémathèque pour le grand public que s'était donné ce cinéma.

C'est officiel: aucun film canadien ne participera cette année à la Semaine de la Critique à Cannes. On ignore encore quels films participeront à la Quinzaine des réalisateurs. Le choix à ce niveau ne sera pas fait avant la fin du mois. Quant à la compétition officielle, il semble bien que "La Mort d'un bûcheron" de Gilles Carle sera le seul film canadien dans cette catégorie cette année. Le Bureau des festivals donnera le 1er mai une conférence de presse à Toronto et Montréal pour faire le point sur Cannes.

A propos de Gilles Carle, j'aimerais dissiper un malentendu qui aurait pu naître à la lecture d'un article publié le 7 avril dernier et dans lequel j'établissais un parallèle entre "Le Viol d'une jeune fille douce" de Carle et "Le Retour de l'Immaculée-Conception" d'André Forcier. Même s'il est permis de faire des rapprochements entre ces deux oeuvres, il est entendu que les deux auteurs ont fait chacun de leur côté un film tout à fait personnel.

Correction: le nom de l'actrice dont la photo figurait dans cette chronique vendredi dernier n'était pas Patricia Gage mais bien plutôt Adrienne La Russa.

Luc Perreault

MUSIQUE

Sous le signe de la médiocrité

CRISTINA ORTIZ, pianiste. Hier après-midi, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, Dernier concert de la saison du Ladies' Morning Musical Club.

PROGRAMME
"Variations sérieuses", op. 54 Mendelssohn
Trois extraits des "Klavierstücke" op. 118: no 1 ("Intermezzo en la mineur), no 2 ("Intermezzo en la majeur) et no 3 ("Ballade" en sol mineur) Brahms
"Andante splanato et Grande Polonaise brillante", en mi bémol majeur, op. 22 Chopin
"Alborada del gracioso" (ext. de "Mirrors" - 1905) Ravel
Deux Préludes de l'Opus 23 (1903-4): no 4, en ré majeur, et no 5 en sol mineur Rachmaninov
"A Prole do Bebê" - suite no 1: "A familia do bebê" (1918) Villa-Lobos

VIVALDI PLAYERS (orchestre de chambre suisse). Hier soir, au Redpath Hall de l'université McGill. Présentation du Goethe-Institut de Montréal.

PROGRAMME:
Concerto pour trompette et cordes Albinoni
Concerto en ré majeur, pour violoncelle et cordes Haydn
Soliste: Claude Starck
Concerto pour trompette et cordes Sibelini
Soliste: Henri Adeltbrecht
"Sintonia concertante" en ré majeur pour violon, alto et cordes Carl Stamitz
Solistes: Margit Essex et Franz Hirschfeld
Concerto en do majeur pour violon et cordes Vivaldi
Soliste: Bruno Incerti

par Claude GINGRAS

La notice biographique de Cristina Ortiz indique qu'elle a étudié avec Rudolf Serkin et Magda Tagliaferro, qu'elle a remporté quelques prix et joué en récital et avec orchestre. Et pourtant, hier après-midi, elle s'est contentée de jouer comme une jeune fille de bonne famille dont le talent ne saurait franchir le seuil du salon parternel et, une fois grisée par les applaudissements, comme une jeune amatrice effrontée dont les vastes mouvements de crinière ont dû passer pour des éclairs de génie.

Cristina Ortiz illustre trop bien un malaise qui se fait de plus en plus sentir chez les musiciens, en particulier chez les débutants: le manque de préparation sérieuse et la hâte de

jouer en public. Mlle Ortiz n'est pas dépourvue de talent mais sa technique est bien déficiente, son sens musical est très incertain et elle manque de maturité.

Les "Variations sérieuses" se sont assez bien déroulées: il y a eu quelques accros, quelques moments d'égarément aussi (par exemple, la pianiste ignore complètement la prescription "poco a poco più agitato" de la 15e variation) mais, néanmoins, si tout le récital avait été joué ainsi, le résultat eût été quand même fort acceptable. Hélas plus le récital progressait, plus les choses empiraient. Dans les Brahms, un assez bon phrasé dans la deuxième pièce ne rachetait pas le déséquilibre de la première et de la troisième. Le Chopin a été marqué d'impardonnables fausses notes et surtout d'un manque total de souffle et de lyrisme. Le Ravel a été catastrophique: on aurait dit que le pianiste jouait cela pour la première fois. Des deux Préludes de Rachmaninov (les 4e et 5e de l'Opus 23), le premier distillait un ennui profond (pourant, même une Constance Keene réussit à en tirer quelque chose) et le second, le bien connu "alla marcia" en sol mineur, n'avait qu'un minimum de mouvement.

Il était à prévoir que Cristina Ortiz, qui vient du Brésil, fasse une petite place au compositeur national de son pays, Heitor Villa-Lobos. De lui, elle a joué le premier des trois recueils intitulés "A Prole do bebê" (i.e. "La Famille du bébé"). Il y est question de poupées de biscuits, de papier mâché, de chiffons, etc. Malgré quelques trouvailles harmoniques, ce sont de petites pièces très superficielles et fort ennuyeuses, à l'exception de "Polichinelle", que bien des pianistes ont raison de jouer isolément, rejetant le reste. Mlle Ortiz a d'ailleurs joué ce petit morceau avec la vie trépidante qui lui convient, intervertissant l'ordre des deux dernières pièces de façon à terminer avec cet éblouissant morceau.

Mais ce ne sont pas quelques minutes qui ont pu racheter un récital

somme toute médiocre. Je suis sorti pendant qu'elle jouait un rappel: une chose non identifiée, qui avait l'allure d'un "mambo".

Un petit ensemble suisse

Hier soir, le Goethe-Institut présentait cet ensemble suisse appelé "Vivaldi Players" actuellement en visite ici dans le cadre d'un échange entre le Canada et la Suisse (l'échange est complété par une visite prochaine de l'Orchestre de chambre McGill en Suisse). Les Vivaldi Players avaient joué lundi soir dernier, mais le concert E. Power Biggs n'avait empêché d'aller les écouter. Ce deuxième concert me donna donc l'occasion de savoir qui ils sont.

Ils sont une douzaine et ils jouent sans chef, bien que le violon-sofô donne quelques indications tout en jouant. C'est un bien gentil petit ensemble de province, qui possède une bonne coordination, mais qui fausse aussi à l'occasion, n'a aucune personnalité, et dont le choix d'oeuvres est d'une banalité à faire pleurer, comme si Bach, Handel, Mozart et Rossini n'avaient rien écrit pour un groupe comme celui-là.

Nous avons souvent l'occasion de nous plaindre des programmes d'Alexander Brodt et des exécutions de son Orchestre McGill, mais consolons-nous: ce sont des maîtres, en comparaison de ce que nous avons entendu hier soir. Et j'ajoute que ce sont les Suisses qui vont gagner au change!

Je fais exception de deux des solistes: le violoncelliste et le trompettiste. J'ose espérer que les deux autres auront le temps d'accorder leurs instruments d'ici la fin de la "tourné" et que les auditeurs de Joliette et de Plattsburgh sauront les apprécier. Quant à l'animateur (?) du groupe, il a traversé un Vivaldi "arrangé" par lui (dit le programme) à une vitesse telle qu'il ne parvenait pas à jouer toutes les notes, sans parler de coups d'archets d'une vulgarité rappelant Florian Zabach.

Dieu ne se marie plus...
JACQUES MICHEL
VEILLE DE PAQUES - 21 AVRIL 73
2 Spect. 19h. 22h. Billets: 2.50 à 7.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

loisir Plus
LE PREMIER MAGAZINE QUÉBÉCOIS DU LOISIR EN AVRIL.
RENCONTRE AVEC LISE PAYETTE
DISTRIBUE DANS LES KIOSQUES A JOURNAUX
PARTOUT AU QUÉBEC
Seulement 50¢

LA PLUS GRANDE SALLE DE DANSE À MONTRÉAL
Capacité de 2,000 personnes.
Ouverte ven., sam. et dim. soirs.
2 orchestres ven. et dim. soirs.
3 orchestres sam. soir.
Tenue de ville obligatoire sam. et dim.
SALLE DO-RÉ-MI
505 est, rue BÉLANGER — 274-5456

PREMIÈRE CE SOIR À 20 H.
La Ballade des Morts
d'Irwin Shaw
25 comédiens
Mardi au vendredi 20 h.
Samedi 17 h. et 21 h.
Dimanche 19 h.
 Mise en scène: Olivier Reicheubach
Décor, costumes: Robert Prévost
Musique: Michel Hinton

861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Sainte-Catherine
tnm

Théâtre Midi
Des le 24 avril
Knock-out de Jean Barbeau
avec Denise Filiatrault
Albert Millaire
Jean-Louis Roux Roger Garand

THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
La Poudrière
par Metro Ile Ste Reine
ROBERT SAVOIE
dans
COFFEE CANTATA
de Bach
et
THE OLD MAN AND THE THIEF
de Carlo Menotti
Mise en scène de Jeanine C. Seaborn
avec
Fernando Chierchio Yolande Dulude
Celine Ousault Marcelle Couture
Guy Piche au piano André S. Savone
MINI-OPERA DU MAURIER
"Une réussite le MENOTTI"
C. Gingras La Presse
Samedi le 21 avril 20h30
Dimanche le 22 avril 19h30
Billets en vente: Sheraton
Mt Royal, suite G-20
Montréal Trust P.V.M.
Réservation: 526-0821

NOUVEAU
BAR SALON
Polymériste
l'excitisme qui charme
RESTAURANT
WING WANG'S
2500 Henri-Bourassa est

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

POUR LA DERNIÈRE FOIS... TOUS
Cette grandiose histoire d'amour!
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
CLARK GABLE
VIVLEN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA de HAVILLAND
ETUDIANTS \$1.00
EN COULEURS
LA SCALA 6430 PAPINEAU 721-5107
AUTANT EN EMPORTE LE VENT: 15 15 17.75 45
D'UNE DUREE DE 4 HEURES

18 ANS ADULTES
La plus nouvelle profession au monde
massage PARLOR
À L'AFFICHE
LISA BLOURE COLOR
Comment une jeune fille de 18 ans devient une femme à 19 ans
I am Sandra
MONICA GAYLE Comp.
MESSAGE PARLOR 10:00 12:00 3:45 6:10 9:35
SANDRA: 11:30 2:00 3:15 8:10 L.A.P.S. 8:00
EVE
1028 Blvd St Laurent 861-3151

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 73 14 ans
LA MORT D'UN BUCHERON
un film de gilles carle
carole laure
daniel pilon willie lamothe
marcel sabourin pauline julien
denise Filiatrault
SEM.: 7h. - 9h. - SAM.-DIM.-LUN.: 3-5-7-9h. P.M.
Derniers Jours **Pour tous** **How tasty was my little French-man**
AH! QU'IL ÉTAIT BON MON PETIT FRANÇAIS!
* Un film fort en protéine
* Le cannibalisme à son meilleur.
\$m. 7h - 9h. dim et lun. 3-5-7h.
Derniers jours
LE MANUSCRIT TROUVÉ À SARAGOSSE
Tous les jours 9:00 p.m.
de NELSON P. (sècheresse)
DOS SANTOS
couleurs ports s. t. a.
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est. St Paul (Place Jacques Cartier) 861-7863
Étudiants: \$1.50 en tout temps

SOYLENT GREEN 14 ANS
Indispensable à la survie en l'année 2022
MGM présente **CHARLTON HESTON - LEIGH TAYLOR-YOUNG** dans
"SOYLENT GREEN" participant **CHUCK CONNORS - JOSEPH COTTEN**
avec **BROCK PETERS - PAULA KELLY - EDWARD G. ROBINSON**
DES **LOEW'S** 954 STE-CATHERINE O. 866-5851
Représentations: 10:40, 12:30, 2:05, 5:12, 7:25, 9:40. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9:10. DIMANCHE: Spectacle commençant à partir de 12:20 heures.

GAGNANT de 8 OSCARS incluant:
ACTRICE Lisa Minnelli
acteur de second plan **JOEL GREY**
metteur en scène et 5 autres
Couleur
CABARET
Adieu Berlin
V. Française de CABARET
12.35, 2.40, 4.55, 7.05, 9.20
VENDOME TEL. 878-1441
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

Un nouveau chapitre des aventures d'Hermie, Osey & Benjy.
POUR TOUS
Ils ont bien changé depuis "Un été '42"
Class of '44
En vedette: **GARY GRIMES - JERRY HOUSER - OLIVER CONANT**
et **DEBORAH WINTERS** **MANAGER** Une production **HARRY KELLER**
Scénario d'HERMAN RAUCHER Producteur directeur **PAUL BOGART** Musique de **DONOFRÉ**
DES **Cinema** 856-2644
REPRÉSENTATIONS: 12.35, 2.20, 4.05, 5.50, 7.45, 9.40. DERNIER SPECTACLE COMPLET 9:20 SAMEDI, DERNIER SPECTACLE A 11.25 heures

UNE SEULE SEMAINE

"L'Assassinat de Trotsky" est un film prenant.

ALAIN DELON
RICHARD BURTON
et ROMY SCHNEIDER

"L'ASSASSINAT DE TROTSKY"

1.10 - 3.13
5.16 - 7.19
9.22

avec VALENTINA CORTESE
LUIGI VANNUCCHI
DOLIO DEL PRETE
PETER CHATEL

1890, ST-DENIS 845-3222 **chevalier** TECHNICALOR

LES GRENOUILLES

GRENOUILLES: 2.53 - 6.26 - 9.59
HEROS: 1.10 - 4.43 - 8.16

EN COULEURS

Aussi PAS DE PITIE pour les Héros

5030, PAPINEAU 527-9131 **bijou** METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

En grande primeur!

UN MONUMENT AU GENIE DE L'HOMME c'est L'EXPO '70 D'OSAKA

1890, ST-DENIS 845-3222 **pierrot**

4.50 - 6.58 - 9.06

Etudiants: *1.50 - moins de 14 ans *1.00

elysée

35 MILTON / 842-6053

HOAIRE: LUN. A VEN. 7:30, 9:30
SAMEDI 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
DIM. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

SALLE RESNAIS

POUR TOUS
EASTMANCOLOR

Le film le plus drôle d'Yves Robert et le meilleur rôle pour Pierre Richard. -TELERAMA

CHAMPION DE PREMIERE EXCLUSIVITE

COTE OFFICIELLE DES 1res EXCLUSIVITES ANNEES 72-73 (Films sortis depuis le 15 août 1972)

Resultats arrêtés aux 15 et 21 mars 1973

PARIS

FILMS ET NATIONALITES Entrées et nombre semaines

7 FILMS DE 900.000 A 500.000 ENTREES

Le Grand Blond (français) 876.752 (15)
Le Dernier Tango à Paris (italo-franc) 805.771 (13)
Le Parrain (américain) 767.930 (16)

Un film comique qui est un véritable chef-d'oeuvre... un rire sans désespérer durant 1 heure 30 minutes. -R.T.L.

le grand blond avec une chaussure noire

PIERRE RICHARD
MIREILLE DARC

UN FILM DE YVES ROBERT DISTRIBUTION PRIMA FILM

DE Luis Buñuel LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

4e mois SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

LA PLUS GRANDE HISTOIRE JAMAIS CONTÉE

AUJOURD'HUI au DIMANCHE VENDREDI-SAINTE et SAMEDI-SAINTE

8.20 et 7.00 p.m.

Dimanche DE PAQUES Lundi

FESTIVAL DE FILMS POUR TOUS LA FAMILLE

LA PANTOUFLE DORÉE

LA BAMBÉ

7.00 et 9.15 p.m.

CLAUDE LÉLOUCH présente Un film de NADINE TRINTIGNANT

ÇA PARTI! LES GUYLES GUYLES

AUDITORIUM LALEMAN 545 AVE. DECELIERS TEL. 731-1297

LES ARTS DE COMBAT TROUVENT ICI UNE NOUVELLE DIMENSION!

ATTENDEZ-VOUS A-TOUT... une soirée

DE SENSATIONS EPOUSTOUFLANTES

14 ANS

PÂLISSEZ devant ces rites interdits

VOYEZ DES MEURTRES incroyables

APPRENEZ LES SECRETS DE **5 FINGERS OF DEATH**

en COULEURS
A SHAW BROS. PRODUCTION

Dès AUJOURD'HUI! **CAPITOL**
890 STE-CATHERINE O. 864-6828

Horaires: 12.15, 3.00, 6.10, 7.25, 9.40
Dernier programme complet 9.20

14 ANS

Ne nous croyez pas sur parole... Il faut voir le film!

SENTA BERGER Une tigresse déchaînée!

QUAND LES FEMMES AVAIENT UNE QUEUE

OPERATION KAMIKAZE Les Maîtres du Karaté en action!

2 FILMS EN COULEURS

2e SEMAINE

ARLEQUIN: Représentation complète à 1.10, 4.30 et 7.50 p.m.
RITZ: Sur semaine dès 6.00 p.m.
samedi et dimanche, continué depuis 1.00 p.m.

ARLEQUIN-RITZ

1004^{ste} catherine, est 288 2943
1313^{bélanger}, est 272 5290

18 ANS

NORTHWAY DRIVE-IN
EXIT 42, CHAMPLAIN, N.Y.

CE SOIR JUSQU'À MARDI — 2 FILMS PALPITANTS
COMM. A 7.15h, PROGRAMME COMPLET A 9.05h.

Spectacle et sons absolument nouveaux

La nouvelle sensation cinématographique qui a étonné le monde entier.

5 FINGERS OF DEATH

2e film! Richard Harris "MAN IN WILDERNESS"

VEN. SAM. DIM. LUN. LA PRODUCTION DÉBUTE 20—21—22—23 AVRIL

2 films de Walt Disney

Walt Disney présente
LA CANE AUX ŒUFS D'OR

APRES LUI LE DELUGE

ENFANT MOINS DE 14 ANS GRATUIT

CINÉ-PARC VAUDREUIL
SORTIE 2, ROUTE 540, Boul. Cité des Jeunes 455-5154

CUNIQUE CINÉ-PARC & PRÉSENTER DES FILMS FRANÇAIS pour ADULTES!

CURRY HILL

OUVERT AU CRÉPUSCULE

CESOI-SAM Adm. 19.50

MON ONCLE BENJAMIN

3 FAUVES DÉCHAÎNÉS

DIM. 5 FILMS D'HONNEUR

AUTOROUTE 401, MONTREAL-TORONTO — SORTIE 128

LES SOULIERS DE SAINT PIERRE

Anthony Quinn
Oscar Werner
David Johnston
Vittorio De Sica

SCOPE COULEURS
ENFANTS MOINS DE 14 ANS GRATIS

CINÉ-PARC 691-1310
CHATEAUGUAY

LA BANDE A CESAR

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE
467-3209 AUTOROUTE 20 SORTIE 70

TOUS LES SOIRS AU CRÉPUSCULE

"Le Magicien d'Oz"

Une comédie-couleur!
Suivez-nous sur la route enchantée!

RAQUEL WELCH et "LA bande à césar"

GRATIS POUR LES MOINS DE 14 ANS

Vendredi soir seulement!

2 POUR LE PRIX DE 1 Pour chaque admission payée, deux personnes admises

DÈS CE SOIR! (du 20 au 26 avril)
Guichet ouvre à: 6:15 p.m. — La projection débute à: 7:25 p.m. TEL. 684-8442

Cinéparc Dollard

CINEMA 1
VAN JOHNSON
FREDERICK STAFFORD
SUR ORDRE DU FÜHRER
CHRISTINE OLIVIER - DANIEL PILON
JEAN DUCEPPE
UN FILM DE DENIS HEROUX
QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

CINEMA 2
WALT DISNEY
LA SWORD IN THE STONE
WALT DISNEY
SNOWBALL EXPRESS
ENFANTS MOINS DE 14 ANS ADMISSION GRATUITE

TRANSCANADIENNE SORTIE 35 nord sur Montée-des-Sources jusqu'au bouc. Branswick vers l'est jusqu'au cinéparc.
CHAUFFERETTE INDIVIDUELLE GRATUITE

CINÉMA 1 OUVERT TOUS LES SOIRS
CLAUDIA CARDINALE
BRIGITTE BARDOT
RETENUE EN 2e SEMAINE TRIOMPHALE
Le petit Poucet
LA TEMPETE

CINÉMA 2
ON TOUR
"The Carey treatment" James Coburn
34 NOUVEAU "THE GREEN SLIME"

LES PETROLEUSES
2e LA GLOIRE FREDERICK STAFFORD
FILM DES CANAILLES

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
625-1432
627-4747
861-6565

OUVERT TOUS LES SOIRS 6h.30
La projection débute au crépuscule

Un mélange de jolies Filles et de dangers!

Sean Connery

Bons baisers de Russie

CHITTY CHITTY BANG BANG EN COULEURS

CINÉ-PARC ST-MATHIEU
TEL. 643-8730 366-7602

ENFANTS GRATIS \$2.50 par personne ou \$5.00 par voiture

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
OUVERT 600 COMMENCE 700
AUTOROUTE 20 EST. SORTIE 58 TEL. 655-5515

TOUS LES SOIRS AU CRÉPUSCULE

YUL BRYNNER
la griffe

FANTOMAS contre **SCOTLAND YARD**

Helene REINE de Troie EN COULEURS

CHUBASCO

CHAUFFERETTE ELECTRIQUE INDIVIDUELLE

ciné-parc

14 ANS



GENEVIEVE BUJOLD

DANS

KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

RICHARD JORDAN PHILIPPE LÉOTARD

OLIVETTE THIBAUT JANINE SUTTO MARIE FRESNIÈRES
HUGUETTE OLIGNY SUZIE BAILLARGEON CAMILLE BERNARD

SCÉNARIO ANNE HÉBERT CLAUDE JUTRA
D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HÉBERT PUBLIÉ AUX ÉDITIONS DU SEUL
MUSIQUE DE MAURICE LÉROUX IMAGES DE MICHEL BRAULT

PRODUCTION CARLE LAMY PARC FILM DISTRIBUTION FRANCE FILM

1594, ST-DENIS
849-4211

st-denis

METRO ST-DENIS-
DEMONTIGNY

Horaire: 11:50, 2:03, 4:41, 7:19, 9:42

Royal
BERTHIER

Bellerive
VALLEYFIELD

Lux
VARENNES

Rose
STE-THERÈSE

St-Eustache
ST-EUSTACHE

Lachute
LACHUTE

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

On s'tord de rire!!!

POUR TOUS



3. SEM.

LES MOINS DE 14 ANS \$1.00

EN COULEURS

JEAN-TALON

MAISONNEUVE

4255, Jean-Talon 725-7000
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

3001 est. Sherbrooke 525-2174
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

CINÉMA DE PARIS

FLEUR DE LYS

896 ouest. Ste-Catherine 861-2996

858 est. Ste-Catherine 288-3303

TON ENFANT, GET INCONNU...

EN COULEURS



18 ANS Adultes

COMPLÈMENT DE PROGRAMME

STATION BEAUDRY, 1204 est. Ste-Catherine STATION BEAUBIEN, 6505, St-Hubert

CANADIEN

4e SEM

PLAZA

"HEAT" de Andy Warhol

couleurs — v.o., s.t. français

8e SEM. 525-8600

1206 EST, STE-CATHERINE

18 ANS ADULTES

FESTIVAL

Cinquante tapisseries d'Aubusson, au World Trade Center

NEW YORK (AFP) — Quelques cinquante tapisseries d'Aubusson, rassemblant des oeuvres de plus de 27 artistes contemporains, sont actuellement présentées au World Trade Center, à New York.

Cette exposition, exceptionnelle par son importance, sera ouverte au public jusqu'au 19 mai. Parmi les principales oeuvres, on remarque celles d'Ossip Zadkine, France — L'offrande; de Le Corbusier, France — Traces de pas dans la nuit; de Victor Vasarely, Hongrie — Axi; de Man Ray, Américain — Composition; d'Alexander Calder, Américain — Boomerang; de Sonia Delaunay, France — Composition; de Maurice André, France — La Toison d'or; et de Yaacov Agam, Israël — 1 Bordure bleue.

RADIO FM

CFQR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.9 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CFGL 105.7

- 6:00 CBF Prélude au soir. Six moments musicaux, op. 94 et Trois pièces posthumes (Schubert); Alfred Brendel, piano.
- 7:00 CBF Les Musiciens par eux-mêmes. Interview avec Lionel Rogg, organiste, par Jean Deschamps.
- 8:30 CBF Orchestre symphonique. Ouv. "Waverley", op. 1b (Berlioz); Concerto no 1 pour violoncelle, op. 6 (Janson); Concerto pour violoncelle (Hindemith) et "Les Pins de Rome" (Respighi); Janos Starker et orch. symph. de Montréal, dir. Decker.
- 9:00 CFDM Place des Arts. Concert de jazz: J.S. Bach, dont le style se prête admirablement aux arrangements modernes.
- 10:00 CKVL Orch. Boston Pops. Arthur Fiedler dirige ce concert avec les solistes: Julia Child, Chester Schmitz, June Anderson. Au programme: musique de ballets bien connus.
- 10:15 CFDM L'Art et le monde

Festival de Belgique: Trio pour cordes, no 3 de Beethoven.

11:00 CKVL Festival de musique baroque. Concerto no 1 en si bém., et no 2 en si bém., de Handel avec Heinz Holliger (hautbois), Kenneth Silfio (violin); — English Chamber Orchestra dir. par Raymond Leppard.

11:03 CBF Les Chefs-d'oeuvre de la musique "Stabat Mater" (Pergolèse): Teresa Stich-Randall, soprano; Elisabeth Hoengen, alto; choeurs et orch. de l'Opéra national de Vienne, dir. Rossi. — Sinfonia pour violoncelle et continuo (Pergolèse): Rolf Dommitzsch et Ruth Ristenpart.

9:05 am CBF En vedette Avec Marie-Josée Longchamps et Jean-Roger Caussimon.

10:03 CBF Orchestre de chambre de Québec "Poomer" pour flûte et orch. (Griffes) et "Divertissement burlesque: Parade, Prestidigitateur, Poisson sautant, Clowns, Charmeuse de serpents et Galois" (Deravaux); Barbara Todd, flûte, et orch. dir. Deravaux.

11:03 CBF Chronique du disque Roland Leduc commente: Adagio et allegro de la Symphonie no 4 (Schnittke); orch. de philharmonie, dir. Ormandy. — Concerto no 6 (dernier mouvement) (Vivaldi); S. 1 Musical; — Largo du Concerto en fa pour deux cors, deux hautbois, basson et continuo (Haydn); English Chamber Orch., dir. Leppard. — Allegro du Quatuor, K. 589; Andante du Quatuor, K. 575; et Allegro du Quatuor, K. 590 (Mozart); Quatuor Amadeus.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse

au jour le jour

TV

6:00 2 10 Madame est servie. Anim.: Jean Duceppe et Jean-Claude Lord. Inv.: Jacques Grand-Maison, l'abbé Gérard Lalonde, Johanne Morin, Claude Couteau et Jacques Michel.

11:00 2 10 Allitude 755. Inv.: George Dor, Jacques Matti, le Père Ambroise Lafortune, Mme Enfield, fille de Camillien Houde.

SAMEDI

12:00 2 9 11 Les Héros du samedi "Hockey intérieur".

6 Sports International.

1:00 2 7 9 11 13 Sporthèque Golf. Rencontres disputées à Akron, Ohio. Finale (lère partie). Gerry Heard et Lanny Watkins contre Lee Elder et Jim Colbert.

1:30 10 "L'Église sur place" Anim.: Jacques Morency. Inv.: Mgr Gérard-Marie Codère, évêque de Saint-Jean. Sujet: "Éducation de la foi".

CHANGEMENTS

12:03 CBF Leur vint d'Ingram Invité: M. Jean-Charles Faucher, peintre.

4:00 CBF Musique canadienne. Concerto pour piano (Pentland): Mario Bernardi et orch. de Radio-Canada, dir. Feldbrill. — Concerto pour trompette, timbales et cordes (Filial): Rose Goldblatt, Jacques Lecomte, Louis Charbonneau et orch. à cordes de Radio-Canada, dir. Leduc. — Ballet "La mer rend justice" (Perrault): orch. de Radio-Canada, dir. du compositeur.

notre choix d'émissions

13:35 2 7 9 11 13 FEMME D'AUJOURD'HUI
Dans le cadre de la plus importante émission d'après-midi à Radio-Canada, on pourra réentendre aujourd'hui le point de vue de "Grand-maman Marie" sur le monde moderne. Le témoignage de cette vieille dame française est d'une lucidité exceptionnelle et tellement bien dit.

19:30 2 9 11 MARIE DE L'INCARNATION
A compter de cette heure-ci, Radio-Canada consacre toutes ses émissions de la soirée à des sujets religieux et moraux. Après ce reportage réalisé dans la ville natale de la bienheureuse mère Marie de l'Incarnation, le réseau transmet les cérémonies de rite oriental du Vendredi saint depuis l'église Saint-Sauveur à Montréal. Suit à 21 h 30 un autre reportage sur un groupe de savants belges spécialisés dans l'étude du culte des saints. Enfin à 23 h 00, après les nouvelles, un document spécial sur un sujet brûlant d'actualité, l'avortement.

12:00 10 EN PANTOUFLÉS
Il faut vraiment à ce moment-ci passer au canal 10 pour voir et même revoir ce chef-d'oeuvre de Pier Paolo Pasolini, "L'Évangile selon Saint-Matthieu". Le film n'a évidemment rien d'éclatant mais il faut se laisser pénétrer par ses images d'un réalisme poignant qui donnent au message du Christ une valeur qu'il est parfois difficile de découvrir ailleurs.

A LA RADIO

Pour ceux qui, en ce jour à caractère particulier, songent à écouter de la musique sacrée, CBF-FM 100.7 offre d'abord à 13 h l'opéra "Parsifal" de Richard Wagner et à 23 h 03 le "Stabat Mater" de Pergolèse suivi de la Sinfonia pour violoncelle et continuo du même auteur. Entre ces deux émissions on pourra sintoniser CBM-FM 95.1 à 18 h 30 pour entendre la version anglaise de "La Passion selon Saint-Luc". Quant au réseau AM, il offre en français deux documents intéressants: à 9h32, CBF/690 présente "Nous, les prisonniers", une table ronde au cours de laquelle quatre personnes actuellement en détention au Québec parlent de leurs conditions de vie et de leurs problèmes; et à 14 h 30 au même poste "Lettre de captivité" où J. Les Auger nous fait revivre huit extraits de la lettre de captivité du père Isaac Jogues à son supérieur jésuite. Sur le plan musical, CBF-690 a mis à son horaire "La Paix ou la guerre", un oratorio sur la paix pour protester contre toutes les guerres écrit par Pierrick Houdy. A 16 h 04 et en fin de journée, à 23 h 10, on pourra entendre "La Création", messe composée par Haydn.

A mourir de rire! Emballant! ... et on y court!

Barbra Streisand
RYAN O'NEAL

ON SAIT LA VALISE DOCTEUR!

LA PLUS FANTASTIQUE POURSUITE EN SKI...

JEAN-CLAUDE KILLY

28 secondes pour un hold-up!

CHAMPLAIN

Bientôt!

VERSION FRANÇAISE DE

5 FINGERS OF DEATH

'LA MAIN DE FER'

BERRI

LES MAÎTRES DU KARATÉ EN ACTION

Cinemas Odeon

Stanley KUBRICK:
un provocateur ou un génie?

ORANGE MÉCANIQUE

"A Clockwork Orange"

MERCIER

VIVA LEONE

7 mois à Montréal!

'IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION'

2^e année

'IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST'

le DAUPHIN

MONTAND SCHNEIDER SAMI FREY SAUTET

César Rosalie

ATWATER 2 PLAZA ALERIS RHON

il a 100 manières d'assassiner... et toutes sont efficaces!

CHARLES BRONSON

'LE FLINGUEUR'

"THE MECHANIC"

EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME

LEE VAN CLEEF

"LA CHEVAUCHEE DES 7 MERCENAIRES"

"The Magnificent Seven Ride!"

BERRI

MEILLEUR FILM MEILLEUR ACTEUR

le Parrain

VILLERAY

Le Jardin des Etoiles ferme ses portes

par Christiane BERTHIAUME
Sheldon Kagan, maison de production à qui revenait de présenter des spectacles cet été au Jardin des Etoiles, annonce qu'elle ferme les portes de cet établissement de Terre des Hommes.

Ceci, suite à la décision prise par la Guilde des musiciens de boycotter les spectacles à Terre des Hommes. On apprend, en effet, cette semaine, que la Guilde des musiciens interdit à tous ses membres de travailler

dans un établissement appartenant à la Ville de Montréal (comme Terre des Hommes, l'aréna Maurice-Richard, le restaurant Hélène-de-Champlain). Depuis 1969, selon elle, la Ville emploie des musiciens non membres et ne les paye pas au tarif de l'union. Il est également question que la maison Sheldon Kagan poursuive la Ville de Montréal.

M. Paul Jerema de la maison Sheldon Kagan explique les raisons qui motiveraient cette poursuite: "Nous avons signé notre contrat au début de mars avec la Ville de Montréal. Deux semaines plus tard, nous avons reçu une lettre de la Guilde des musiciens nous faisant part de ses décisions. Or, la Guilde des musiciens a mis la Ville de Montréal sur la liste des interdits depuis le mois de février (M. Gordon Marsh, président de la Guilde, nous l'a confirmé).

Au moment où nous avons signé notre contrat avec la Ville de Montréal, celle-ci était déjà au courant de l'interdit jeté par la Guilde." La maison Sheldon Kagan a déjà des contrats signés avec quelques artistes, notamment B. B. King, Ray Charles, Chase et Mutty Water. Si les agents de ces artistes ne se montrent pas compréhensifs, elle perdra le dépôt déjà versé, soit 50 p. cent du cachet.

Guichet ouvert tous les jours de midi à 9 h. 00

18 ANS

UNE PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI

Marlon Brando **Le Dernier Tango à Paris**

UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

Artistes Associés

CREMAZIE

8610 St-DENIS 388-1567

APRES "COSA NOSTRA" le Dossier Valachi et The Mechanic, BRONSON plus explosif que jamais, entre dans... "LA FAMILLE"!

LES FILMS MUTUELS présentent

Charles Bronson

14 ANS

Telly Savalas ~ Jill Ireland



À L'AFFICHE AUX 5 CINÉS

PALACE 698 STE-CATHERINE O. 866-6991	DORVAL 260 AVE DORVAL, 631-9977	SAVOY 4470 WELLINGTON 769-7372
GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129	CINEMA LAVAL 688-8200 centre Laval coin boul. ST-MARTIN et SORTIE 7 de l'Autoroute (Chomedey)	

PALACE: horaire: 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25 p.m. DORVAL: (Red Room) le soir: 7.15 et 9.15. Vendredi, samedi et lundi: matinées à 2.00 p.m. Dimanche: continué depuis 1.25 p.m. GREENFIELD ET SAVOY: le soir: 7.15 et 9.15. Samedi et dimanche: continué depuis 1.25 p.m. L'AVANTAGE: le soir: 7.15 et 9.15. Vendredi, samedi, dimanche et lundi: continué depuis 1.25 p.m.

le PARISIEN 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.35, 9.35

480 Ste Cath. O. 861-2697

Aussi aux cinémas: PALACE-Granby, CAPITOL-Beauharnois

La chasse cocasse des cocus comiques commence!

14 ANS

Voici le jugement: Les Montréalais aiment rire. L'Hon. W.C. Gardner, juge de la paix, nous certifie que pendant une seule représentation, l'assistance

s'est esclaffée	23 fois
a gloussé	25 fois
a pouffé de rire	31 fois
s'est tordue de rire	21 fois

Signature: W.C. Gardner

JOHN GAVIN

LES COCUS

Version Française de "Keep it in the Family"

un film de LARRY KENT

Patricia Gaudy, Adrienne LaRossa, Allan McRae en Couleur

SPECIAL DE PAQUES: Etudiants de moins de 21 ans avec carte d'identification \$1.50. Toutes les représentations.

MIDI-MINUIT 4462 St-Denis 842-8264

PIGALLE 9120 Ste Cath 866-2774

IMPERIAL 1430 Bleury 288-7102

PROGRAMME COMPLET: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25

Le libre échange des partenaires... 18 ANS Adultes

4e SEM.

JEUX POUR COUPLES INFIDÈLES

DANIELE VLAMINCK PIERRE ROUSSEAU

en VACANCES TOUT est PERMIS!

en COULEUR

L'AMOUR EN VACANCES

Il vous a fait rire avec "Le Mariage", pleurer avec "Le Vieil Homme et l'Enfant". Maintenant Berri vous fera PLEURER de RIRE!

18 ANS Adultes

SEX SHOP

ECHANTILLONS

5e SEM.

une drôle de mésaventure sexuelle après l'autre!

CLAUDE BERRI-NATHALIE DELON FRANCESCA COLUZZI

NOUVEAU BAR SALON **Polynésien** l'exotisme qui charme

RESTAURANT **WING WAH'S** 2500, Henri-Bourassa est

YVON SEN SORTIR

CINÉMAS UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

Un nom nouveau pour le Westmount

LE CINÉMA Claremont

Les **AMAZONES** de Russ Meyer 18 ANS Adultes

Plus vite, mes CHATTES! TUEZ! TUEZ!

Je suis une **GROUPIE**

VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

THE SOUND OF MUSIC

POUR TOUS

SEVILLE 2155 STE-CATHERINE O. 532-1139

"A VOUS COUPER LE SOUFFLE!" Judith Christ, N.Y. Magazine

"BROTHER SUN SISTER MOON" FRANTZ ZEFFIRELLI

POUR TOUS

Claremont 5038 SHERB. O. et AVE GREY 486-7395

J'AI MON VOYAGE!

DOMINIQUE MICHEL

PAPINEAU 521-6853

UN CHEF D'OEUVRE de L'HORREUR de L'ÉPouvante et du FANTASTIQUE!

MALPERTUIS

l'histoire d'une maison maudite

ORSON WELLES SUSAN HAMPSHIRE DANIEL PILON MATHIEU CARRIERE MICHEL BOUQUET JEAN PIERRE CASSEL SYLVIE VARTAN

3e SEMAINE

RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

Erotisme bizarre et exceptionnel

Sex Freedom in Germany

18 ANS

WALT DISNEY production

2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA

LUCERNE 855 DECARIE - 744-2734

MONKLAND 5504 MONKLAND AVE. 484-3578

UN FILM BRUTAL ET SENSIBLE!

14 ANS

Marie-Josée LONGGHAMPS

Dans son PREMIER RÔLE À L'ÉCRAN...

DÈS AUJOURD'HUI!

un film de Robert SÉGUIN

SENSATIONS

avec **Robert DESROGHES**

une production SEDEL en couleurs

ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

GRANADA 4353 STE. CATHERINE E. 255-2428

CINEMA LAVAL 688-8200

LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 677-7933

aucune position ne les rebutait...

18 ANS Adultes

LA Sexualité AU Travail

avec EMILY REUER et KARIN FIELD

L'OBSÉDÉE SEXUELLE

2e GRAND FILM

AUJOURD'HUI!

CHATEAU ST-DENIS & BELANGER 271-4400

ELECTRA STE-CATH. & AMHERST 522-9177

VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

2e FILM au CINÉMA PARC: Mais ne nous Delivrez Pas du Mal

2e FILM au CINÉMA GREENFIELD: Dany La Ravageuse

PARC-Verdun 720 DE L'ÉGLISE 768-2509

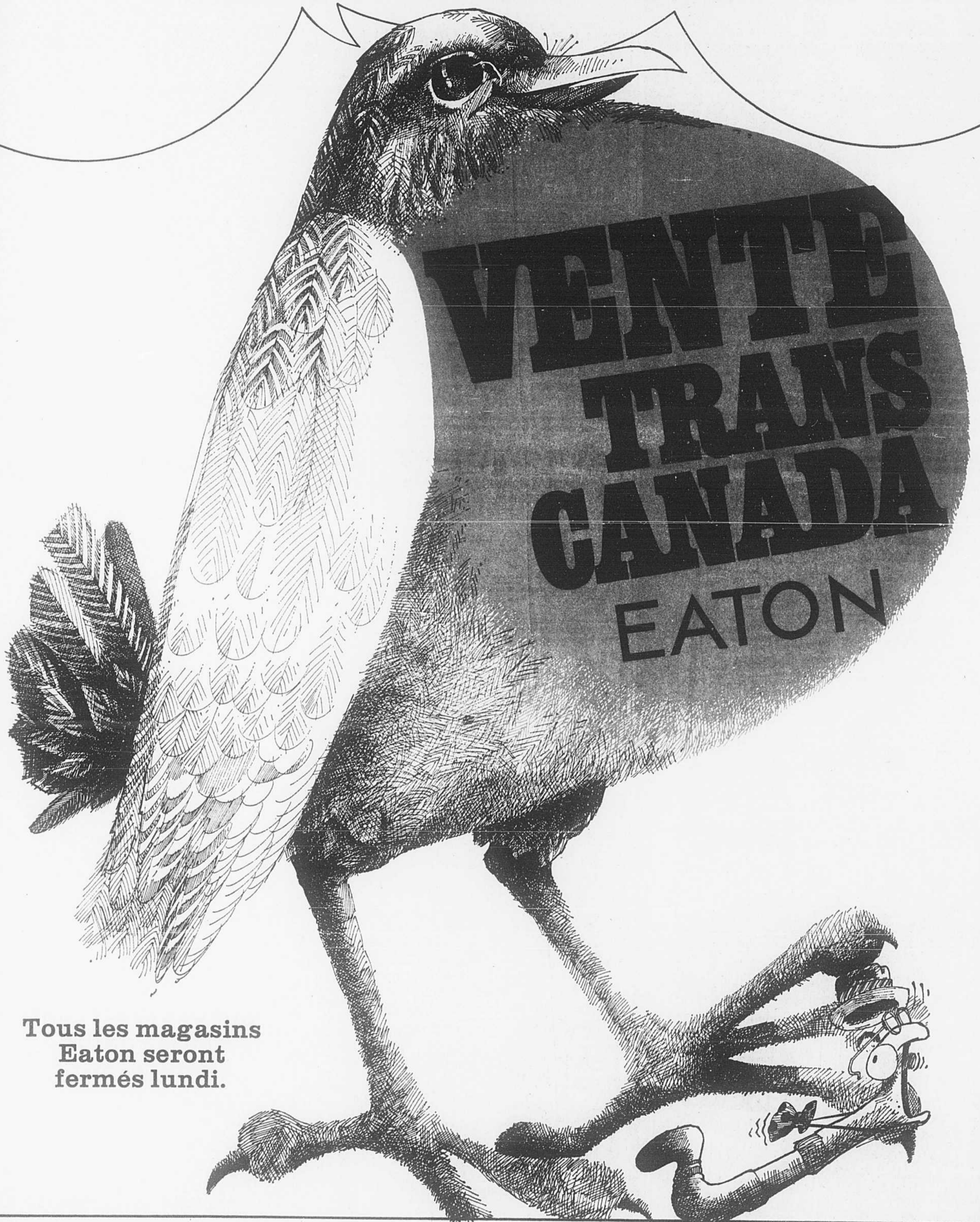
Greenfield Park PL. GREENFIELD PARK 671-6129

Touit!

Tous les printemps je m'empresse de revenir pour la
Vente Transcanada Eaton!

Plus de 600 aubaines vraiment exceptionnelles, ça vaut le déplacement!

Vous trouverez un précieux cahier de 20 pages d'aubaines
dans votre journal de samedi. Conservez-le, il vous servira de guide
au cours de cette vente impressionnante
qui débute mardi 24 jusqu'au samedi 28 avril.



Tous les magasins
Eaton seront
fermés lundi.